

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13 et 9

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS :
1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—

On peut s'abonner dans les bureaux de poste
Compte de chèques postaux 11a 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas

Société Anonyme Suisse de Publicité
Rue de Bémont, 2
FRIBOURG
Téléphone 1.35

PRIX DES ANNONCES :

Canton de Fribourg 8 ct. 1/2	Le millimètre
Suisse 10 »	de hauteur
Etranger 12 »	sur une
Réclame 25 »	colonne

Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.
Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie.

Nouvelles du jour

L'ajournement de la publication de l'accord naval franco-italien.
Les difficultés fiscales en France.
Intellectuels qui ne réfléchissent pas.
Les coups de théâtre au Pérou.
La poursuite du plan des Soviets.

M. Briand, dans le conseil des ministres français, samedi, a annoncé que, pour des motifs de convenances internationales, la publication de l'accord naval franco-italien n'aurait lieu que mercredi, afin que cette publication pût se faire simultanément à Washington, Tokio, Londres, Rome, Londres et Paris.

On s'inquiétait quelque peu de l'ajournement de cette notification, d'autant plus que M. Stimson, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères des Etats-Unis, avait dit vouloir s'accorder le temps de la réflexion avant de donner sa réponse à la communication qui lui avait été faite du document.

On a bientôt heureusement appris que cette réserve ne cachait pas une sourde opposition. M. Stimson a dit ensuite à un correspondant du *Times* qu'il trouvait dans cet accord une bonne préparation pour la conférence du désarmement de l'an prochain. Ce jugement favorable a rassuré tous les esprits.

Après quatre ans d'abondance, le budget français est entré dans l'ère des difficultés. Les moins-values fiscales, qui, en décembre dernier, pour la première fois, ont fait leur apparition, se sont encore accentuées en janvier. L'année fiscale qui se terminera au 31 mars aura été médiocre. Les excédents des premiers mois, déjà entamés par les déficits de décembre et de janvier, sont absorbés et au delà par les crédits supplémentaires.

C'est dire qu'il n'y a plus un moment à perdre si la France ne veut pas revenir au déficit chronique, qui aurait vite fait d'annuler le relèvement financier de 1926.

Il s'agit de se montrer prévoyant, prudent et, parlant, économie, et cela d'autant plus que la crise économique n'est pas pour améliorer la situation. Certes, l'Etat a le choix entre plusieurs moyens de se tirer d'affaire, tout au moins provisoirement. Il y a ainsi l'impôt et l'emprunt.

Nous avons déjà dit que, en réalité, une aggravation des impôts serait extrêmement difficile. Le redressement de 1926 a, en effet, imposé de tels sacrifices que, l'an dernier, avant même que la crise se fit sentir, le gouvernement français avait reconnu indispensables quelques dégrèvements. D'autre part, personne ne conteste que la lourde fiscalité française, agissant en cascade, a une forte part de responsabilités dans la cherté de la vie et dans le ralentissement des exportations de la France, la production de ce pays, devenue chère, étant désormais désavantagée par rapport à celles des nations concurrentes.

Reste l'emprunt. Mais il existe, en France, une caisse d'amortissement, qui est une institution autonome, pourvue de ressources régulières et qui est chargée d'éteindre peu à peu la dette publique. Il serait illogique que l'Etat, d'une part, augmentât sa dette, tandis que, d'autre part, avec le produit des droits de succession, de mutation et des tabacs, la caisse continuerait à amortir. Encore mieux vaudrait supprimer tout simplement et tout de suite la caisse d'amortissement et restituer ses ressources au budget ordinaire de l'emprunt.

D'autre part, la conversion des rentes 5 et 6 %, qui soulagerait d'un milliard par an les budgets français futurs, n'est possible que si l'Etat garde intact son crédit. Pour convertir avec succès du 6 ou du 5 %, il faut que le 4 % se maintienne au-dessus du pair, car, pour que l'opération réussisse, il faut que les porteurs de rentes gagnent plus à refuser le remboursement de leurs capitaux qu'à l'accepter. Or, la tenue excellente des fonds publics français serait compromise si l'on avait l'impression que de nouveaux emprunts devaient être émis.

Le gouvernement français est donc tenu, en matière fiscale, dans des limites qui ne dépendent pas de sa volonté : aggravation des impôts dangereuse, maintien nécessaire

de la caisse d'amortissement, succès également nécessaire des conversions légales.

M. Jacques Bainville, qui a traité naguère ce problème dans un journal parisien, a conclu comme suit : « A quoi servirait-il d'augmenter généreusement les traitements, pensions et retraites, à quoi serait avancé le porteur de rentes qui continuerait à recevoir un intérêt de 6 %, si nous rentrions dans les difficultés monétaires ou si, quelque jour, il fallait annoncer des réductions, des amputations et des restrictions comme vient de le faire chez nos voisins d'outre-Manche le ministre des finances de M. Ramsay Macdonald ? »

On a publié récemment, en France, une protestation d'« intellectuels » contre l'exécution des condamnations dont les émeutiers d'Indo-Chine ont été frappés.

L'appel en question se terminait comme suit : « Les soussignés, qui ne conçoivent pas que la France puisse, après l'apaisement de l'émeute, poursuivre une répression de vengeance, demandent au gouvernement la grâce des 61 condamnés à mort qui sont sous la menace de la guillotine, demandant qu'il soit sursis au transport des détenus politiques à la Guyane. »

Or, le *Journal des Débats* a fait remarquer qu'il ne s'agissait pas de condamnations frappant des hommes pour délits politiques, mais bien de criminels de droit commun ; d'autre part, il ne s'agit pas de tribunaux d'exception, comme le prétend l'appel dans sa première partie, mais bien de tribunaux régulièrement institués ; enfin, il ne reste pas 61 condamnés à mort, mais seulement une dizaine, dont les pourvois sont entre les mains des membres de la commission des grâces.

Cet appel ne brille pas, comme on s'en rend compte, par l'exactitude des faits. Dès lors, on comprend le danger de tels manifestes, qui portent des signatures connues. Ils seront largement exploités par les communistes indo-chinois, qui montreront que des hommes qui pensent et qui comptent en France, par leur intelligence et par leur action, sont du côté des criminels, contre le gouvernement qui a le devoir de défendre les honnêtes gens et de maintenir l'ordre.

La pièce politique qui se joue au Pérou a tous les imprévus d'un drame bien agencé.

Le colonel Jiménez, envoyé par le nouveau gouvernement de M. Cerro pour traiter avec les rebelles d'Aréquipa, en est revenu avec ses troupes pour s'emparer du pouvoir dans la capitale de Lima. Surpris, le général Cerro a dû se rendre avec tous ses ministres. Il a cédé la place à son compétiteur avec une entière courtoisie. Il s'est embarqué pour l'Europe, tout en disant à ses nombreux partisans qu'il rentrerait au Pérou pour mener la prochaine campagne électorale.

Les Soviets révèlent périodiquement l'existence de plans fantastiques, qui seraient ourdis par « l'impérialisme international » et qui auraient pour but d'abattre le régime bolchéviste. Ces révélations se terminent naturellement par une invite pressante aux habitants du « paradis rouge » de se préparer à repousser l'invasisseur.

Il est plus que probable que celui-ci ne se présentera jamais aux yeux des légions bolchévistes. Mais, en attendant, ces légions se « préparent », paraît-il, avec un entrain qui n'est pas sans causer de vives et de justes inquiétudes dans les pays voisins de la Russie.

Le *Daily Mail* a récemment donné, à ce sujet, quelques renseignements qui lui ont été communiqués par un Russe échappé des prisons moscovites.

« L'Europe occidentale, a notamment déclaré ce Russe, ferait bien de se rendre compte qu'on est en train de militariser la

Russie tout entière en vue d'une guerre de conquête dont les premiers objectifs sont l'invasion de la Pologne, des Etats baltes, de la Finlande et de la Bessarabie. »

De tels avertissements ne sont certes pas nouveaux, mais il est des gens qui sont sourds quand il s'agit d'entendre des vérités qui déplaisent à leurs idéologies ou qui pourraient les forcer de sortir de leur égoïste torpeur.

Un nouveau parti politique en Angleterre

L'aventure de sir Oswald Mosley

Londres, 6 mars.

Les surprises politiques se succèdent. Après les défaites du gouvernement travailliste, les discordes entre conservateurs et les volte-faces répétées de M. Lloyd George, le parti travailliste lui aussi montre le désarroi qui règne parmi ses partisans. Ce fait a été rendu manifeste par la création d'un nouveau parti, le *New Party*, qui aurait pour mission de sauver et de rebâtir l'Angleterre. L'auteur de cette nouveauté est sir Oswald Mosley, qui, au dernier congrès travailliste de Llandunns, a été appelé « le Hitler de l'Angleterre ». En effet, comme le chef des Nazis allemands, sir Oswald Mosley veut allier le nationalisme avec le socialisme et faire dépendre la régénération sociale du pays d'une forte discipline nationale. Programme immense et ambitieux. Aussi, pour le mener à bonne fin, sir Oswald Mosley, dans son dernier manifeste, demande des candidats pour les prochaines élections parlementaires, des volontaires pour l'aider dans sa campagne, et surtout des fonds, l'indispensable nerf de la guerre.

Que veut le nouveau parti ? Tout d'abord, il veut se distinguer des partis existants et demander une réforme complète du système parlementaire. Repoussant le protectionnisme et le libre-échange orthodoxes, il propose une coopération étroite et librement consentie entre les ouvriers, les patrons et les consommateurs pour stabiliser le marché intérieur, pour maintenir des salaires élevés et augmenter ainsi le pouvoir d'achat de chacun. Mais, en réalité, sir Oswald Mosley voudrait la protection des marchés britanniques au moyen d'un contrôle des importations ; une coopération économique avec les Dominions ; la conclusion d'accords commerciaux avec l'étranger en vue d'assurer la protection du commerce d'exportation britannique ; la formation d'un conseil économique national pour la réglementation des importations et la rationalisation de la production ; la réorganisation de l'industrie agricole ; la réglementation de l'emploi des capitaux disponibles pour la réorganisation des industries ; l'adoption d'une nouvelle politique monétaire tendant à stabiliser les prix ; enfin, la création d'un comité de ministres sans portefeuille qui aiderait le premier-ministre dans sa tâche.

Afin d'avoir les mains libres dans sa nouvelle entreprise, sir Oswald Mosley a naturellement donné sa démission du parti travailliste, en ralliant autour de lui quelques-uns de ses amis du Parlement. Reste à savoir si le nouveau chef saura s'assurer le concours d'une partie importante de l'opinion travailliste et bourgeoise. En attendant, le parti travailliste le considère déjà comme un renégat ; quant aux partis bourgeois, assez divisés entre eux, ils n'ont guère le temps de penser en ce moment à sir Mosley et à ses remèdes. Dans tous les cas, en étudiant la carte politique de l'Angleterre, on peut douter du succès au moins immédiat de l'aventure politique de sir Oswald Mosley. En effet, sans compter les fiefs traditionnels des conservateurs et des libéraux, les socialistes peuvent compter sur 45 circonscriptions où le vote des mineurs est prépondérant, sur 40 circonscriptions que tient le parti socialiste indépendant, et sur plus de 250 circonscriptions où les élections sont financées par les Trade-Unions.

De plus, le parti travailliste compte proposer 400 candidats aux prochaines élections, en les munissant des fonds nécessaires pour leur campagne. C'est là le fruit de quarante années d'efforts. Or, le temps est justement un des facteurs principaux que sir Oswald Mosley semble négliger dans ses calculs ; sans compter que les 400 candidats qu'il voudrait jeter dans la prochaine mêlée électorale coûteraient au moins 200.000 livres au nouveau parti. Mais en politique comme dans tout autre domaine de l'expérience, il faut que jeunesse se passe. Et si des désillusions attendent l'enthousiaste leader du *New Party*, il aura bien le temps et l'occasion de s'en apercevoir et d'en tirer profit.

Il ne faut pas croire, cependant, que le geste de sir Oswald Mosley soit un simple coup de tête. Depuis de longs mois, il oppose une résistance opiniâtre aux méthodes du gouvernement travailliste ; sa retentissante démission comme ministre de M. Macdonald, il y a quelque temps, avait suscité des commentaires passionnés dans le monde politique anglais. On se souvient aussi du manifeste qu'il lança alors pour désapprouver la politique du gouvernement à l'égard du chômage. Enfin, son projet primitif de former un directoire politique de cinq personnes qui dirigeraient les destinées du

pays avait effrayé quelque peu l'opinion publique et surtout les financiers de la cité, qui devaient lui prêter leur concours. Aussi, son premier programme, considéré comme fantaisiste et prématuré, dut être abandonné. Mais sir Oswald ne s'était pas tenu pour battu ; les dernières déclarations sensationnelles de M. Snowden, sur la situation économique de l'Angleterre, l'ont décidé à travailler, plus que jamais, « au salut du pays que la politique libre-échangiste du gouvernement actuel entraîne vers la ruine ». Ainsi, depuis le début de mars, le nouveau groupe de sir Oswald Mosley a déclenché une campagne très étendue dans les divers centres industriels du pays, en donnant à cette action une allure indépendante autrement dangereuse pour le socialisme qu'une simple désobéissance envers le parti.

Quoi qu'il en soit, l'action de sir Oswald Mosley a prouvé que les efforts du gouvernement pour éviter une rupture dans le parti travailliste et les appels de M. Snowden à l'esprit de sacrifice de tous ont fait faillite. Le fait est qu'une grande partie de l'opinion travailliste est protectionniste et qu'elle ne saurait être apaisée sans un changement dans l'attitude de M. Snowden et de ses amis libre-échangistes du cabinet. L'Independent Labour Party, par exemple, et les extrémistes de M. Maxton, quoique pour des raisons différentes, se montrent de plus en plus opposés au chancelier de l'Echiquier et viennent de nommer un comité pour rédiger un programme qui serait une véritable protestation contre les méthodes improvisées par le gouvernement. Voilà donc le parti travailliste en plein désarroi. Si l'on pense que la même crise règne parmi les conservateurs et parmi les libéraux, on est en droit de se demander si les tendances à la désagrégation dans les partis politiques anglais ne finiront pas par mettre la vie politique anglaise au même niveau que celle des grandes démocraties d'outre-Manche.

T. G.

Les conférences de carême de Notre-Dame de Paris

Les miracles de Jésus

Paris, 8 mars.

Ayant établi solidement, dans sa précédente conférence, à quels signes on peut reconnaître qu'un miracle est historiquement certain, qu'il se présente comme un fait « anormal », qu'il est enfin, directement ou indirectement, l'œuvre de Dieu, il ne restait plus, au R. Père Pinard de la Boullaye, qu'à montrer, dans les miracles de Jésus, l'évidence de ce triple caractère. Il l'a fait avec sa précision et sa vigueur habituelles.

Les miracles de Jésus, tout d'abord, doivent être considérés comme historiquement certains. On en trouve la preuve dans la manière même dont ils se sont produits, dans la qualité des témoins qui les garantissent, dans leur lien évident avec les événements rapportés par les évangélistes et les écrivains de l'époque apostolique. Par contre, les miracles attribués aux autres religions sont d'un tout autre type : ils ressemblent, le plus souvent, à des contes de fées, aucun faisceau de témoins contemporains ne les appuie, et les premiers succès des cultes qui s'en réclament ne les exigent aucunement.

Appliquant ici la méthode comparative, préconisée par les rationalistes eux-mêmes, le R. Père Pinard de la Boullaye, en habile controversiste, en a tiré contre leur thèse des arguments convaincants.

Jamais le Christ, par exemple, n'accomplit de merveille « pour faire parade de sa puissance ». On ne l'a point vu accepter, comme Mahomet, des défis de ce genre : forcer la lune à faire sept fois le tour de la Kaaba, à dire ensuite, en arabe, « que la paix soit avec toi, apôtre de Dieu », à entrer par la manche gauche de la tunique du prophète et à sortir par la droite. Les miracles de Jésus ne sont point « ostentatoires ». Ce qu'ils manifestent, c'est la bonté du thaumaturge, sa majesté sereine, la « décence » même de ses interventions.

Ils ont eu, en outre, des témoins « nombreux, proches des événements, Jéfians à l'égard du merveilleux ». Ce dernier trait est d'importance et il ressort clairement de l'attitude des Eglises primitives à l'égard des miracles rapportés dans les quatre Evangiles officiels et de ceux qui sont racontés dans les Evangiles apocryphes. Les premiers sont admis, « comme l'exposé fidèle de l'histoire » ; les seconds, rejetés « comme une contrefaçon ».

Mais furent-ils, ces miracles authentiques — et c'est la seconde question, — des exceptions certaines aux lois physiques ? Incontestablement, car ils ne peuvent être expliqués ni par l'hypnotisme, ni par la suggestion. Jésus a guéri, sans distinction, aveugles, boiteux, sourds, lépreux et infirmes ; il s'agit bien là de lésions organiques et de chairs décomposées, sur lesquelles l'hypnotisme et la suggestion ne peuvent rien. Il a guéri, sans méthode technique, sans recours à des procédés scientifiques et naturels, sans indiquer jamais d'autre raison de sa puissance que l'assistance de son Père. Il a communiqué enfin son pouvoir à ses disciples, sous la

seule condition expresse qu'ils aient foi en lui et sous cette réserve tacite qu'ils en usent uniquement pour rendre témoignage à la doctrine qu'il leur transmet. Il faut, dès lors, expliquer deux faits : comment un homme, si exceptionnellement doué qu'on le suppose, pour commander à la matière, a-t-il pu donner à autrui une puissance égale à la sienne ? Comment les apôtres auraient-ils eu la maladresse de parler de leurs propres miracles si, de leur temps, le premier venu avait pu leur dire : « Vos miracles, où sont-ils ? Ce pouvoir que vous vous attribuez n'existe pas. Le Christ, qui a prétendu vous le donner, en a menti. »

Dans les miracles de Jésus, l'exception aux lois physiques, connues ou inconnues, est donc manifeste. Mais, sont-ils, en dernier lieu, le produit d'une intervention directe ou indirecte de Dieu ? Celle-ci, nous l'avons exposé il y a huit jours, se reconnaît au mode des miracles, c'est-à-dire à leur genre et à la manière dont ils sont accomplis, au but que poursuit celui qui les opère, aux résultats enfin qu'il obtient.

Le genre des miracles de Jésus et la manière dont il les fait, l'éminent orateur, à nouveau, les a caractérisés : il refuse de donner à ses adversaires le signe qu'ils réclament, mais il ne reste indifférent à aucune souffrance. Dans ses œuvres merveilleuses, « l'exercice de la miséricorde suffit à nous révéler, à lui seul, la présence de Dieu ».

Quant au but poursuivi par le Christ, c'est d'autoriser la morale qu'il promulgue à la faveur du crédit qu'il vient d'obtenir. « Allez, dit-il, aux malheureux qu'il a guéris, et ne péchez plus. »

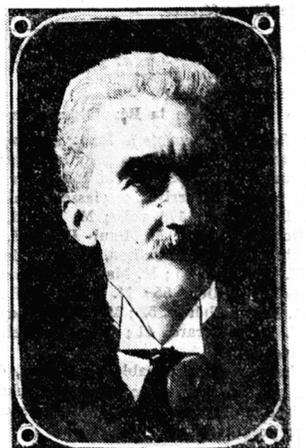
Les résultats ? Mais c'est le christianisme tout entier. Le spectacle des triomphes de la doctrine de Jésus, fruit de ses miracles, a inspiré ici au R. Père Pinard de la Boullaye les accents de la plus haute éloquence. Après en avoir énuméré quelques-uns, il a voulu répondre à l'objection de ceux qui prétendent que de tels succès n'exigeaient pas le concours des miracles et ce, fut, dans ce très beau discours une page maîtresse. L'idée essentielle en fut que, sans miracles, le Christ n'eût pu agir sur les masses. « Voyez, a-t-il dit, les morales d'origine humaine : comparez la durée et le nombre des conversions qu'elles opèrent !... Voyez les philosophes de la Grèce et de Rome tolérer les rites les plus corrompus ! Voyez-les, même après deux siècles de christianisme, s'ingénier à sauvegarder le culte des dieux et les pratiques de la divination ! Contre la poussée des masses, ils sont trop faibles, et ces masses, trompées par les merveilles qu'on leur exhibe, ne peuvent se rendre, à moins qu'on ne leur montre des interventions divines plus éclatantes. On ne détruit que ce qu'on remplace ; le merveilleux illusoire du paganisme rendait donc indispensables les miracles chrétiens. »

« O Maître, a conclu le Père Pinard de la Boullaye, vous avez inscrit vos prodiges aux fastes de l'histoire en traits si fermes que nul ne pourra les effacer. Nul ne peut accomplir les œuvres que vous avez accomplies, si la puissance divine ne l'assiste, mais surtout, nul ne peut les accomplir avec tant de décence, de sainteté, de bonté, si le Très Haut ne le guide et ne l'inspire. Vous attirez nos cœurs autant que vous convainquez nos intelligences. Nous vous saluons ; bien plus, nous vous aimons, comme le thaumaturge de la miséricorde et de la bonté ! »

C'est sur cette émouvante profession de foi, fruit logique d'une démonstration bien conduite de la transcendence des miracles de Jésus que s'est achevée cette troisième conférence.

E. B.

A LA CHAMBRE BELGE



M. HYMANS

ministre des affaires étrangères de Belgique.

Nous avons signalé que M. Hymans avait prononcé un discours à la Chambre belge, pour expliquer et justifier l'accord défensif conclu entre la France et la Belgique.

L'AFFAIRE OUSTRIC

Un fonctionnaire complaisant ?

Paris, 8 mars.

La commission d'enquête a entendu M. Farnier, ancien directeur du mouvement général des fonds publics. Le 27 janvier 1930, ce fonctionnaire avait présenté au ministre des finances Chéron une proposition de poursuites contre les boursiers qui vendaient à découvert des titres d'une affaire patronnée par Oustric. Peu avant, M. Chéron avait reçu un rapport de M. Cord, chef de la section financière du Parquet, qui concluait à ne pas poursuivre.

M. Chéron s'étonna de la demande de M. Farnier. Il apprît plus tard que celui-ci avait reçu la visite d'Oustric et d'un sénateur, M. Durand.

La commission a interrogé M. Farnier sur l'affaire en question, Extension.

Il a exposé que, en novembre 1929, il avait reçu la visite de M. Ribaud, qui lui a signalé la hausse, inquiétante par sa rapidité, de cette valeur. Le 27 janvier 1930, il reçut une demande d'audience de M. Jean Durand, sénateur. Ce dernier se présenta, accompagné d'Oustric. Celui-ci expliqua ses affaires, mais M. Farnier l'interrompit pour lui demander communication des bilans.

L'ancien directeur du mouvement des fonds a dit n'avoir jamais eu aucune relation avec Oustric, depuis lors.

M. Farnier a reçu un rapport de M. Daru, commissaire spécial de la Bourse, lui signalant les manœuvres à la baisse contre les titres du groupe Oustric. Ces manœuvres parurent suffisamment graves au témoin pour que celui-ci en fit part au ministre des finances, M. Chéron. Il lui présenta un projet de lettre demandant au garde des sceaux l'ouverture d'une enquête. M. Chéron se montra surpris qu'on lui demandât de protéger contre la baisse des valeurs dont, un mois plus tôt, on lui avait signalé la hausse excessive. Le ministre des finances refusa de signer le projet de lettre.

Des commissaires ont insisté auprès du témoin sur la gravité de la position qu'il semblait avoir prise en faisant écho si rapidement au rapport de M. Daru, qui coïncidait d'une façon troublante avec la démarche d'Oustric.

La commission, après le départ du témoin, a décidé à l'unanimité de joindre à l'affaire de la Sniá Viscosa celle dite des procureurs, qui a trait aux conversations de MM. Donat-Guigo et Pressard avec M. Raoul Péret, ancien ministre des finances.

La commission a estimé que le procureur devait être nécessairement interrogé comme témoin sur le rôle de M. Raoul Péret. MM. Renaudel et Louis Marin, qui s'étaient prononcés pour la Cour d'assises, se sont ralliés au renvoi devant la Haute-Cour.

Entre Esthoniens et Russes

Reval, 9 mars.

Hier dimanche, à la frontière esthonienne, un inconnu qui essayait de passer d'Esthonie en Russie a été tué par un garde-frontière esthonien, qui a tué, en outre, un garde-frontière soviétique, lequel était intervenu en faveur de l'inconnu.

La santé de M. Snowden

Londres, 8 mars.

M. Snowden, ministre des finances, souffre d'une cystite due à une attaque d'influenza. Bien que le chancelier doive garder la chambre pendant plusieurs semaines, son état n'inspire pas d'inquiétudes.

GRÈVE DE MINEURS ANGLAIS

Londres, 9 mars.

4000 mineurs de la vallée de la Rhondda (sud du Pays de Galles) ont décidé de cesser le travail pour protester contre la modicité des salaires.

Société des nations

La conférence du désarmement

Le secrétaire général de la Société des nations vient d'adresser aux Etats membres et non membres une circulaire pour demander aux différents Etats de lui faire connaître le nombre approximatif et le rang des personnes composant les différentes délégations, ainsi que le nombre de chambres, salons, etc., nécessaires pour celles-ci.

Ces données devraient, si possible, être fournies avant le 15 avril, afin de mettre le Conseil en mesure de se prononcer au cours de la session de mai quant au choix définitif du lieu de la conférence.

PETITE GAZETTE

Qui sera le président

de la République française ?

La Revue des Vivants à Paris a ouvert un concours entre ses lecteurs pour la désignation du prochain président de la République.

Les pronostics arrivés se classent ainsi :

M. Doumergue, 174 voix ; M. Briand, 154 ; M. Doumer, 115 ; M. Paul Painlevé, 94 ; M. Lebrun, 91 ; M. Barthou, 76 ; M. Maginot, 65 ; M. Bouisson, 65 ; M. Maurice Sarraut, 59 ; M. André Tardieu, 55 ; M. Edouard Herriot, 53 ; M. Henry Chéron, 52 ; M. Georges Leygues, 47 ; M. Léon Bérard, 41 ; M. Jean Hennessy, 19 ; divers, 120.

Il n'est pas déraisonnable d'imaginer, dit la Croix, que les voix du congrès pourraient se répartir dans les mêmes proportions, sauf les travaux préparatoires.

L'inventeur de la machine à coudre

M. Herriot, maire de Lyon, a inauguré, hier dimanche, le monument érigé à la mémoire de Barthélemy Thimonnier, ouvrier tailleur, qui construisit la première machine à coudre et, après bien des vicissitudes, mourut dans la misère, à Amplepuis (Rhône), à l'âge de 64 ans.

Le 8^{me} Salon de l'automobile

Genève, 7 mars.

Pour un temps, la pluie s'est arrêtée. Les oriflammes ont repris quelque grâce que n'encourageait guère, hélas ! les fluctuations du baromètre, subitement tombé aux basses altitudes de simples valeurs Oustric.

Dans les rues, l'animation a encore grandi. Plaisir de traverser la ville, à midi, avec, tous les 200 mètres, l'apparition d'un gendarme élégant, précis et impérieux, qui vous arrête, vous dompte, puis vous libère. Ronflement des moteurs d'automobiles, crépitements des motocyclettes, bruits de frein, appels des claxons et réponses des trompes, coups de sifflets, le tumulte a augmenté, qui règne par toute la ville.

Dans les allées du Palais, la foule se presse, attentive, curieuse, intéressée.

Les voitures d'essai sont prises d'assaut, et notamment les Renault « Primaquatre », qui ont imaginé un concours fort intéressant puisqu'il y a eu un 1^{er} prix est constitué par une de ces 11 CV, dont un essai (accélération, freinage, côte et palier, silence, maniabilité) nous a montré les très réelles qualités.

Aux stands d'accessoires, les amateurs se massent, qui louent les objets exposés et, non moins, l'habileté et l'art de l'exposition.

Les poids lourds, pour attirer l'attention d'une fraction des visiteurs, n'en recueillent pas moins les suffrages d'une clientèle qu'on peut dire sérieuse.

L'industrie suisse, limitée à Martini, quant à l'automobile, est plus nombreuse et plus prospère en ce qui concerne les véhicules industriels et les motocyclettes.

Nous citerons, notamment, aujourd'hui, le stand Berna, qui est, comme de coutume, fort intéressant. On peut y admirer, d'abord, un omnibus postal (32 places assises, 18 debout), monté sur un châssis 100 CV, à trois essieux. La boîte de vitesses permet 5 combinaisons avant, dont 4 silencieuses, et une arrière. La vitesse de ce « géant de la route » peut atteindre 70 kilomètres.

Il y a en outre, au stand Berna, un camion de 5 tonnes (70 CV) et, enfin, une toute dernière nouveauté, un autre camion 5-6 tonnes, à moteur Diesel 80 CV, avec plate-forme basculant de trois côtés. Il faut noter sur ce châssis une solution intéressante de frein hydraulique.

Les nombreux modèles que Motosacoche expose, dans un stand fort bien aménagé et élégant, ont déjà fait le tour des Salons européens, où, partout, ils ont obtenu un succès mérité.

Les modèles « Jubilé » sont plus spécialement admirés. On remarquera notamment le bloc-moteur, de lignes très nettes.

La machine de course « Compétition » intéressera plus spécialement les amateurs de grandes vitesses qui trouveront en elle tout ce qu'ils peuvent désirer.

Des modèles « Sport » et « Tourisme », une motocyclette à 2 cylindres avec side-car et une collection de moteurs Mag complètent l'exposition de Motosacoche, donnant une impression d'unité, de cohésion, de bienfaisance, enfin, qui a valu à la marque genevoise sa renommée.

Les moteurs

Il faut, d'emblée, faire une constatation : c'est l'augmentation du nombre des moteurs 8 cylindres. Assurément, le moteur 6 cylindres est toujours monté par des marques de choix : Rolls-Royce, Hispano-Suiza, Hotchkiss, Lorraine, Fiat, etc.

Certaines de ces marques s'en iront, sans doute, ces années prochaines, directement au moteur 12 cylindres en V, sans passer par le 8 ; mais la vogue du 8 et réelle et visible.

Il est naturel qu'on accroisse les qualités d'une voiture (et, notamment, l'accélération), en augmentant, pour une cylindrée qui reste la même, le nombre des cylindres. Mais un long vilebrequin ne va pas sans inconvénients auxquels on porte remède par l'augmentation des diamètres, par le raccourcissement des portées, par la multiplication des paliers. On voit, en outre, se généraliser l'exécution en bloc des cylindres et du carter, ce qui donne plus de rigidité à l'ensemble.

Pour les pistons, l'emploi d'alliages légers est général. Les régimes de rotation montent ; dans certains catalogues américains, on trouve ainsi des indications de 3500 tours à la minute, ce qui prouve encore qu'on suit, en ce domaine comme en d'autres, les idées européennes.

Problèmes de suspension

La préoccupation du « shimmy » (ce phénomène désagréable qui s'est surtout révélé lors de l'application des freins avant et de l'apparition des pneus-ballons) a disparu. Il fut un temps où le « shimmy » inquiétait beaucoup les constructeurs et les conducteurs. Actuellement, le problème paraît être résolu.

On a d'abord agi sur certains facteurs connus : jeux de direction, équilibrage dynamique des roues, variation des longueurs de bielle de direction, grandeur de l'angle de chasse, flexibilité des ressorts, réglage des amortisseurs ou même, simplement, différence dans le gonflage des roues avant.

La lutte fut pénible, tant et si bien que, un moment, on se demanda si, en définitive, on n'allait pas renoncer au pneu-ballon. Mais la situation s'éclaircit lorsqu'on eut mis en évidence le danger de la concordance parfaite des mouvements des roues directrices (phénomènes de résonance).

Un des moyens pour y parvenir fut le « Shimex ». C'est une bielle télescopique garnie de ressorts en spirale, partant, légèrement élastique dans sa longueur (variation de 5 à 6 millimètres), qu'on attelle, d'une part, à l'extrémité avant de chacun des longerons de la voiture et, d'autre part, au patin du ressort de l'essieu avant.

Ce montage, bien que créant une liaison supplémentaire, introduit dans l'essieu un certain degré de liberté. Il stabilise la direction et fait, en outre, disparaître un danger qu'on avait provoqué les systèmes de freins puissants

auxquels on est arrivé, en assurant les réactions aux efforts de freinage.

Sur un certain nombre de voitures (quelques automobiles américaines, puis Renault, Delaunay-Belleville, Horch), on a fait disparaître le « shimmy » en assurant un degré de liberté supplémentaire à l'un des ressorts, ce qui détruit également la concordance parfaite — et dangereuse — des mouvements des roues directrices.

Ce n'est, du reste, là qu'une solution intermédiaire entre l'essieu rigide et l'essieu qu'on peut appeler « composé » et qui revient à rendre les roues avant indépendantes l'une de l'autre.

La « roue libre »

Il y a une dizaine d'années que des ingénieurs de la maison Chénard-Walcker avaient réalisé pour l'automobile une solution du système de la « roue libre ».

C'était là un progrès désirable, car, avec le système ordinaire, à chaque ralentissement, la variation d'allure du moteur suit la même loi que la variation d'allure de la voiture, d'où il s'ensuit un gaspillage d'énergie. Mais il y a longtemps qu'on sait que ce sont les progrès les plus simples qui sont les plus lents à s'imposer.

Or, Studebaker s'est occupé de ce problème et en a trouvé une solution fort intéressante. Les boîtes de vitesses des automobiles de cette marque présentent une première vitesse et une marche-arrière du type ordinaire. Mais la deuxième et la prise directe font intervenir la « roue libre ». En outre, comme il faut pouvoir se servir du moteur comme frein en montagne, il y a pour chacune des deux vitesses à « roue libre » deux positions du levier des vitesses. Il suffit, pour que la « roue libre » n'agisse plus, pour, donc, que la boîte redevienne du type ordinaire, d'appuyer sur un bouton qui est situé à l'extrémité du levier des vitesses. Prise directe et deuxième sont, en outre, dans la Studebaker, parfaitement silencieuses.

Les avantages d'un tel système sont incontestables : possibilité, en lâchant l'accélérateur, de marcher sur la « lancée » de la voiture, d'où grosse économie d'essence et d'huile ; grande aisance pour la manœuvre du levier des vitesses, le moteur se « débrayant » tout seul dès qu'on lève le pied de l'accélérateur, et cela permet, pour monter une côte un peu rude, de passer en deuxième avant même que le besoin s'en fasse sentir.

Notons encore qu'on passe de deuxième en troisième et vice-versa sans débrayer ; il suffit de lâcher l'accélérateur. Du coup, la manœuvre assez délicate dite du « double débrayage » devient inutile.

Genève, 8 mars.

M. Robert Marchand avait imprudemment évoqué la neige, vendredi, dans son discours d'inauguration. La neige est venue, dimanche matin, transformant bientôt les rues en patinoire, puis les recouvrant d'une boue gluante. Vers midi, la pluie refit son apparition ; comme l'avant-veille, comme hier-veille, elle devait tomber durant tout le reste de la journée.

Cela n'empêcha du reste pas le Palais des expositions de s'emplier, dès le matin, d'une foule sans cesse accrue. Devant certains stands, il n'était guère possible de voir que des dos, auxquels, si l'on peut dire, des agents dispersés et pressés vantaient avec abondance les qualités extraordinaires de leurs voitures.

Le huitième Salon de l'automobile promet d'être un succès d'affluence. Souhaitons aux exposants qu'il se double d'un succès commercial.

Pour le 15 mars

Le comité central du parti radical du canton de Berne a décidé d'approuver le projet portant prolongation de la durée du mandat fédéral. Il recommande de repousser le projet tendant à porter de 20,000 à 22,000 âmes le diviseur électoral au Conseil national.

Le parti des paysans du canton de Schaffhouse, après une longue discussion, s'est prononcé en faveur de l'augmentation du chiffre électoral. La prolongation du mandat a été adoptée à l'unanimité.

Les conservateurs-catholiques schaffhousois ont décidé de laisser la liberté de vote au sujet de l'augmentation du chiffre électoral et de la prolongation des mandats.

Le comité du parti démocratique du canton d'Uri s'est prononcé en faveur de la prolongation du mandat du Conseil national. Il s'est prononcé contre la réduction du nombre des membres du Conseil national.

Le congrès du parti évangélique du canton de Zurich a décidé à l'unanimité d'accepter les deux projets faisant l'objet de la votation fédérale de dimanche prochain.

POLITIQUE ZURICOISE

Dans une assemblée, le parti radical de la ville de Zurich a décidé de soutenir aux élections à la municipalité la représentation bourgeoise actuelle et de porter sur la liste MM. Häberlin, Hungerbühler et Kruck, radicaux, ainsi que le représentant du parti populaire évangélique, M. Ribi.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Le prochain consistoire

On a recommencé à parler, ces jours derniers, avec insistance, d'un consistoire, et l'on a même affirmé qu'il aurait lieu avant Pâques. De sérieux indices feraient croire que le consistoire ne sera célébré qu'après Pâques, et probablement dans la seconde quinzaine d'avril.

Le 7^{me} centenaire

de la mort de saint Antoine de Padoue

Le Saint-Père a adressé à Mgr Elie Dalla Costa, évêque de Padoue, une Lettre apostolique, à l'occasion des fêtes qui seront célébrées, cette année, en l'honneur de saint Antoine, pour le septième centenaire de la mort du grand thaumaturge de Padoue.

La démission de Mgr Mariétan

évêque de Bethléem, Abbé de Saint-Maurice

Ainsi que nous l'avons annoncé dans une partie de notre édition de samedi, S. G. Mgr Mariétan, évêque de Bethléem, Abbé de Saint-Maurice, s'est démis de la charge abbatiale, avec l'agrément du Saint-Père, qui lui a conféré le titre d'évêque d'Agathopolis.

Mgr Mariétan emporte dans sa retraite les regrets, la sympathie et la reconnaissance de tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre depuis seize ans, et qui ont été témoins de sa féconde activité. La période pendant laquelle il a dirigé les destinées de l'Abbaye de Saint-Maurice a été une période d'épanouissement pour cette vénérable maison, dont le rayonnement et le prestige se sont considérablement accrus sous l'épiscopat de Mgr Mariétan.

Si le très zélé Abbé de Saint-Maurice se retire aujourd'hui du champ qu'il a arrosé de ses sueurs, c'est que les tribulations inséparables de toute œuvre d'apostolat, jointes à l'ébranlement d'une santé mise à forte épreuve par de multiples travaux, lui ont fait sentir le besoin du repos. Mgr Mariétan se rendra, dit-on, dans le diocèse d'Annecy, où il emploiera encore ses forces à la gloire de Dieu et au bien de l'Eglise dans la prédication et la direction des âmes.

Mgr Mariétan, qui est âgé de 67 ans, avait débuté au collège de l'Abbaye de Saint-Maurice comme professeur de rhétorique ; il enseigna ensuite la philosophie. Apprécié de bonne heure comme prédicateur, il acquit peu à peu comme orateur sacré une réputation qui lui valut d'être appelé à prendre la parole devant d'imposants auditoires. De bonne heure aussi, Mgr Mariétan fut mis en vedette dans l'apostolat par la presse, écrivant beaucoup et bien et sachant entraîner d'autres talents à sa suite.

Mgr Mariétan fut élu Abbé de Saint-Maurice le 13 août 1914. Il a déployé dans cette charge un zèle et une activité intenses. La vénérable Abbaye a connu sous sa direction un essor religieux et intellectuel des plus réjouissants. Les vocations s'y sont multipliées. L'Eglise de l'Abbaye a été témoin d'une renaissance liturgique qui la range parmi celles où les pompes religieuses sont les plus belles. Le collège n'a cessé de croître par le nombre des élèves et la valeur des maîtres.

Le règne abbatial de Mgr Mariétan a donc produit des fruits abondants. Le vénéral et sympathique prélat s'est acquis des titres de premier ordre à la reconnaissance de l'Eglise, de sa famille religieuse et du Valais.

Cours normal suisse de travaux manuels pour instituteurs, à Locarno

Le 41^{me} cours normal suisse de travail manuel et d'école active aura lieu à Locarno, du 12 juillet au 8 août. Le 40^{me} cours a eu lieu à Neuchâtel. Onze sections sont prévues avec une moyenne de dix-huit à vingt participants pour chaque section.

Ces cours, organisés par la Société suisse de travaux manuels et d'école active, avec l'appui de la Confédération, sont placés sous le patronage du Département de l'Instruction publique du canton où a lieu le cours. Ils ont pour but de montrer pratiquement aux maîtres l'importance qu'il y a, au point de vue de la formation des élèves et de leur préparation à la vie, à développer les aptitudes manuelles d'après le principe : la main qui agit au service d'une intelligence qui dirige et d'une volonté qui commande.

Les maîtres et maîtresses désireux de suivre les cours de Locarno peuvent obtenir le prospectus, ainsi que le bulletin d'inscription, auprès du Département de l'Instruction publique de leur canton, auquel on peut aussi adresser une demande de subvention. L'inscription doit se faire pour le 1^{er} avril.

Pour tous les renseignements concernant l'organisation des sections, ainsi que pour les facilités de séjour offertes aux participants, il faut s'adresser au Dr Ferrari, professeur à Locarno-Minusio, directeur du cours.

LE MINISTRE DE CHINE EN SUISSE

M. Woo Kaiseng, ministre plénipotentiaire, directeur du bureau permanent de la délégation chinoise à la Société des nations, vient d'être nommé par son gouvernement envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Chine en Suisse.

M. Woo Kaiseng a été jusqu'à présent chargé d'affaires de la légation de Chine à Berne.

L'impôt sur le revenu dans le canton de Schwytz

Le Grand Conseil schwytois a adopté une loi introduisant l'impôt sur le revenu.

BIENFAISANCE

Mlle Sabine Wiesendanger, décédée dernièrement à Frauenfeld, a légué 137,500 fr. à des œuvres d'utilité publique.

NÉCROLOGIE

M. le chanoine Wuest

A Lucerne, est décédé M. le chanoine Jacob Wuest, doyen du Chapitre de Saint-Léger. Il avait 84 ans.

M. von Arx, ancien conseiller aux Etats

On annonce la mort, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, de M. Casimir von Arx, ancien conseiller aux Etats soleurois. M. von Arx a été président de la ville de Soleure de 1890 à 1902, membre du Grand Conseil de 1886 à 1922 et il a présidé ce Conseil deux fois. Il fut conseiller aux Etats, dans le groupe radical, de 1887 à 1929. Il a présidé ce Conseil en 1902.

† M. Joseph Boinay

De notre correspondant de Porrentruy :

Samedi matin, on apprenait, non sans surprise, le décès de M. le Dr Joseph Boinay, avocat. On savait le vieux lutteur malade et on avait admiré récemment encore l'énergie qu'il mettait à réagir contre les défaillances de son organisme usé ; mais on pensait qu'il goûterait encore les joies du renouveau. Une embolie l'a emporté. La mort l'a trouvé prêt, car le premier souci de ce chrétien qui ne transigeait pas avec le devoir avait été, lors d'une récente crise, de faire appel aux secours de l'Eglise.

Le nom de M. Joseph Boinay restera inséparable de la politique qui a valu au Jura catholique la réparation des ravages du Kulturkampf. Récemment, à l'occasion de l'agape que lui offrirent ses amis pour fêter ses 80 ans, il chantait en quelque sorte son *Nunc dimittis*, car il lui fut donné d'assister à l'aboutissement des revendications au triomphe desquelles il avait voué ses efforts.

Sa carrière fut particulièrement féconde et caractérisée par l'énergie dans l'action. Fils d'un de ces foyers campagnards qui gardent jalousement les vertus ancestrales, M. Joseph Boinay pensa, après des études au collège de Porrentruy et à l'université, où il acquit le brevet de maître secondaire, se vouer à l'enseignement. On lui offrit une chaire à l'Ecole cantonale de Porrentruy. Le Kulturkampf sévissait alors ; le jeune professeur jugea bien vite qu'il ne pourrait garder son indépendance de catholique fidèle ni cultiver son idéal dans un milieu considéré comme un fief du radicalisme sectaire.

Un beau jour, il donna sa démission et, faisant fi des difficultés matérielles, il reprit ses études, rapidement couronnées par un doctorat en philosophie et la patente d'avocat bernois. La politique active dans les rangs du parti conservateur l'accapara dès lors. Il s'y voua avec fougue sans négliger une étude que ses remarquables qualités de juriste avaient rapidement rendue prospère.

Il y avait alors du mérite à se mettre en relief comme militant au service des catholiques. D'emblée, on s'exposait à l'animadversion du pouvoir et de la majorité qui le soutenait. Les députés catholiques de cette époque au Grand Conseil bernois connaissaient plus d'années et de sarcasmes que de succès. M. Joseph Boinay fut bientôt investi d'un mandat législatif et il prit d'emblée, au sein de la députation conservatrice catholique et de l'Assemblée, une place en vue. Son influence s'accrut avec les années, car le porte-voix de la minorité ne négligeait aucune occasion d'intervenir pour réclamer qu'on fit droit aux justes doléances des catholiques. Son étude approfondie des questions traitées aboutit à faire de lui, à la mort de M. Folletéte, en 1900, le chef incontesté du groupe catholique au Grand Conseil.

Avec le siècle nouveau, se leva enfin l'aube de la réparation. Une des vedettes de l'époque du Kulturkampf, le conseiller d'Etat Ritschart, reconnu noblement les excès d'alors et présenta un projet de reconnaissance des paroisses supprimées, projet dont le sectarisme régnait encore dans les rangs radicaux s'ingénia à diminuer la portée.

Après ce premier succès de son action obstinée, M. Boinay ne s'estima pas satisfait. Il continua à se consacrer à l'achèvement de l'œuvre entreprise et il eut encore la joie de voir les petites paroisses érigées en vicariats de section. Plus tard, les catholiques obtinrent le rétablissement des processions et, enfin, la reconnaissance de l'évêque et le retour de l'Etat de Berne dans la conférence des Etats formant le diocèse de Bâle.

A ces satisfactions s'ajoutait, pour le vieux lutteur, celle de constater l'effritement de l'omnipotent parti radical contre l'arrogance duquel il s'était si souvent élevé. Le parti paysan et bourgeois, d'un côté, et les progrès du socialisme, de l'autre, mettaient fin à une hégémonie qui avait fait si bon marché, à tant de reprises, du vrai libéralisme.

M. Joseph Boinay devint, vers la fin de sa carrière parlementaire de quarante années, président du Grand Conseil. C'était la première fois qu'un conservateur catholique accédait à cette charge. Il siégea, il y a plus de trente ans, pendant une législature, au Conseil national et il abandonna ensuite l'arène fédérale pour se vouer plus complètement à la politique cantonale. C'est là qu'il donna toute sa mesure ; il fut véritablement le chevalier sans peur, ardent à affronter le combat, détestant l'opportunisme.

Ce courage civique lui valut le respect de l'adversaire et l'admiration de ses amis.

M. Boinay montra aussi son dévouement à la cause catholique comme président de la commission catholique du canton de Berne, comme président, pendant plus de 25 ans, de la paroisse de Porrentruy, comme directeur de l'Ecole libre des jeunes filles de la ville, fonction où il manifesta une chaude affection pour l'enfance et un vif souci du maintien des principes chrétiens d'éducation dans le Jura.

M. Boinay a donné également l'exemple d'un chef de famille irréprochable et, en retour, il lui fut donné de goûter pleinement, en récompense, les joies d'un foyer exemplairement chrétien.

Jusqu'à ses derniers jours, M. Boinay a cherché ses plus grandes joies dans le travail ; il aimait sa profession et s'y donnait sans réserve comme au service de la cause religieuse. Combattre le bon combat, telle fut la règle de sa vie. Il n'a pas lutté en vain ; car, si des temps méprisables sont venus pour les catholiques jurassiens, M. Boinay a grandement contribué à en préparer l'avènement.

Aussi la gratitude du peuple jurassien lui est-elle assurée à jamais. La Liberté que

Dernière heure

M. Boinay voulut bien honorer de sa précieuse sympathie, dépose aux pieds du défunt l'hommage de la reconnaissance catholique.

Les deux votations tessinoises

Le projet constitutionnel tendant à imposer à l'Etat toutes les charges de l'assistance publique a été repoussé en votation définitive par 10.693 voix contre 7949. Les conservateurs et les radicaux avaient proposé le rejet.

Le projet scolaire qui porte de 50 à 75 % la subvention aux communes a été adopté par 15.724 voix contre 2659. Tous les partis avaient recommandé l'acceptation.

EXPOSITION DE DESSINS D'ENFANTS

A Lausanne, a été inaugurée, hier dimanche, en présence des autorités cantonales et municipales, l'exposition internationale de dessins d'enfants, organisée par la Société vaudoise des maîtres de dessin. Onze pays sont représentés.

Le recours socialiste-agraire vaudois

La commission chargée d'examiner le recours adressé au Conseil d'Etat de Vaud par le comité proportionnaliste, au sujet de la votation cantonale des 7 et 8 février sur la représentation proportionnelle, propose au Grand Conseil de rejeter ledit recours.

LES SPORTS

Championnat suisse de football

Par suite de la neige, tous les matches de 1^{re} ligue, en Suisse romande, ont été renvoyés. En Suisse centrale, Berne I a battu Aarau I par 2 buts à 0; Lucerne I, Granges I, par 3 buts à 2; Young-Boys I, Soleure I, par 6 buts à 1. En Suisse orientale, Locarno I a battu Winterthur I par 5 buts à 2 et Zurich I a battu Lugano I par 1 but à 0.

Le match Suisse-Italie

Pour le match entre les équipes nationales de la Suisse et de l'Italie, qui aura lieu dimanche, à Berne, l'équipe suisse a été formée comme suit : but : Pasche (Grasshoppers); arrières : Ramseyer (Berne) et Minelli (Grasshoppers); demis : Gilardoni (Lugano), Kuenzi (Etoile-Carouge) et Loichot (Urania); avants : Grassi, Abegglen II (Grasshoppers), Baumgartner (Young-Boys), Abegglen III (Grasshoppers) et Kramer (Urania).

Le « kilomètre » du Grand-Saconnex

Hier matin, dimanche, sur la route du Grand-Saconnex, près de Genève, s'est disputée la course du kilomètre en côte (départ arrêté). Il fallut, au préalable, balayer la route, que recouvrait une couche de neige, qui n'était point pour faciliter le travail des coureurs.

Les motocyclistes partirent les premiers. Les principales catégories furent gagnées par Sourdot (Monet-Goyon 175 cm³; 38,2 sec.), Betsch (Terrot 250 cm³; 33,2 sec.), Gaussergues (Monet-Goyon 350 cm³; 28,1 sec.); 2^e Martinielli, sur Motosacoche, Betsch (Terrot 500 cm³; 25,2 sec.); 2^e Martinielli, sur Motosacoche; 3^e Gaussergues, sur Monet-Goyon, Aubert (Norton 750 cm³), Altier (X. Jap, 1000 cm³), Meuwly (side-car A. J. S. 600 cm³, classe amateurs, 38,4 sec.).

A 10 h. 45, ce fut le tour des automobiles. Voici les meilleurs classements des trois catégories tourisme, sport et course, dans l'ordre : Muff, Chrysler, 45 sec. (80 kilom.); Wehrli, Alfa-Romeo, 32,2 sec. (111 kil. 111); Stuber, Bugatti, 30,3 sec. (117 kil. 647).

Le meilleur temps de la journée a été fait par Betsch (Terrot 500 cm³) avec 25,2 sec., soit à une vitesse moyenne de 141 kil. 732 à l'heure.

Dans un classement général des automobiles et des motocyclettes, les motocyclistes prendraient les 9 premières places.

C'est dire les qualités d'accélération des motocyclettes; c'est dire aussi l'habileté des conducteurs et leur aptitude à faire donner à leurs machines tout l'effort qu'elles peuvent fournir.

Faisons remarquer, cependant, que le départ était donné « lancé » aux motocyclistes. Terrot et Monet-Goyon, deux marques françaises, se sont particulièrement distingués. Relevons aussi la très jolie victoire de Meuwly, sur A. J. S.

Les rallyes du Salon

Samedi, ont eu lieu, par un très mauvais temps, le rallye de l'Automobile-Club et celui des motocyclettes.

Ces deux épreuves ont été rendues très pénibles, surtout pour les motocyclistes, par la pluie, la neige, le verglas et le brouillard.

Alors qu'il n'y avait que dix automobiles engagées, on comptait plus de 300 motocyclettes.

Les automobilistes partaient de Berne; les motocyclistes, d'un peu tous les coins de la Suisse. Aussi fallait-il voir dans quel état les uns et les autres arrivèrent au but.

Voici le classement des automobilistes : 1. M. Thommen, Berne, 0 faute. — 2. M^{me} Wächter, Bâle, 7. — 3. Späri, Schwytz, 8. — 4. M. Griebler, Berne, 10. — 5. M^{me} Fankhauser, Berne, 17.

Pour la langue française

Dans les phrases négatives, quand on emploie la conjonction *comme*, on crée parfois une équivoque.

« Je ne crois pas, comme vous, qu'on réussira à dompter cette nature rebelle. »

On ne sait pas ce que croit, là-dessus, l'individu désigné par le pronom *vous*. Croit-il qu'on pourra dompter cette nature rebelle, ou croit-il qu'on ne pourra pas la dompter ? Il faut donc dire suivant le sens : « Je ne crois pas, contrairement à votre avis, qu'on réussira à dompter cette nature rebelle. » — Ou : « Je ne crois pas plus que vous qu'on réussira à dompter cette nature rebelle. »

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Tremblement de terre aux Balkans

Toute la Macédoine a été secouée, samedi, depuis 2 heures du matin, par des séismes violents et répétés qui ont été ressentis à Salonique, Vodena, Florina, Kilkitch, Drama, Serès et jusqu'à la frontière serbe et à la frontière bulgare.

Hier dimanche, les habitants de Salonique ont été réveillés en sursaut par de très violentes secousses et, pris de panique, ont quitté leurs habitations. Toutefois, il n'y a eu jusqu'ici aucune victime, ni dégâts.

Les gares de Vodena, d'Idomeni, de Calindria ont été endommagées. Dans le village de Cavalari, près de Kilkitch, 70 maisons se sont écroulées.

Un grand nombre de maisons se sont effondrées dans les villages des environs de Salonique. L'église de Doiran s'est écroulée.

La violence des secousses est comparable à celle du séisme enregistré en Bulgarie en 1928.

Le village de Neski, dans la région de Nevrokop, est le plus atteint. Quelques maisons sont complètement détruites et il y a deux morts.

Un pont de chemin de fer sur le Vardar a été détruit, ce qui a interrompu les communications ferroviaires entre Uskub et Gueguéli.

Un village situé près de Valandovo a été rasé : on signale 19 morts et 22 blessés.

Les communications télégraphiques et téléphoniques sont coupées avec Uskub, Kavadar, Gueguéli et Stroumitza.

Aussiôt averti du sinistre, le roi de Serbie est parti pour les lieux de la catastrophe. Il a donné l'ordre de renvoyer dans leurs foyers tous les soldats originaires des régions atteintes.

De nouvelles et fortes secousses sismiques ont été ressenties dans la région d'Uskub, Stroumitza et Doiran. On signale de nombreuses victimes et un grand nombre de blessés. Certains villages sont fortement endommagés.

Selon les dernières nouvelles, qu'il est impossible de confirmer en raison de l'interruption totale des communications téléphoniques et télégraphiques avec les régions sinistrées, le nombre des morts s'élèverait à 100 et celui des blessés à 500.

L'explosion dans l'Yonne

Les deux baraquements dans lesquels une explosion s'est produite vendredi, à Chemilly, près d'Auxerre, servaient de dépôts de gargousses pour pièces de tous calibres, représentant plusieurs centaines de tonnes de poudre. Quelques minutes ont suffi pour transformer les deux baraquements en un immense brasier, dont les flammes pouvaient s'apercevoir à 30 kilomètres de distance.

Les pertes atteignent plusieurs millions. On ne sait si le sinistre est dû à une inflammation spontanée des poudres ou à un acte criminel.

Un grand incendie à Londres

Un incendie a éclaté samedi matin, à Londres, dans un entrepôt de thé et de caoutchouc, près de Tower-Bridge. Les flammes de l'incendie s'apercevaient à plusieurs kilomètres de distance.

1100 pompiers protégés par des masques et manœuvrant 70 pompes ont combattu l'incendie. En raison du froid, l'eau projetée par les lances formait des glaçons sur les murs. Une immense grue rougie à blanc s'est écroulée sur un quai.

Des faux-monnayeurs

On mande de Maribor (Marburg, Styrie) que la police a découvert un atelier de faux billets autrichiens. Les faussaires avaient ouvert un atelier de photographie qui masquait la véritable installation dissimulée dans les souterrains. Le propriétaire de l'atelier est un certain Franja Roupnik, qui a déjà été condamné pour fabrication de fausse monnaie. Il a été trouvé en possession de maquettes de faux billets de vingt et de cent schillings autrichiens, ainsi que de faux billets de mille dinars serbes.

Un bal sanglant

A Saint-Domingue, au cours d'un bal donné au consulat d'Argentine, M. Marigo Cestero, secrétaire adjoint à la présidence, a tué M. Manuel de Jésus Gomez, magistrat au tribunal suprême, et M. Terres, consul de Tcheco-Slovaquie.

L'ouragan de l'île Maurice

Au cours du cyclone du 5 mars, dans l'île Maurice (Océan indien), le vent, accompagné d'une pluie torrentielle, a détruit des maisons et des plantations de cannes à sucre. Le nombre des victimes s'élèverait à dix. Des milliers de personnes sont sans abri.

L'ouragan a repris le 7 mars. Le vent a déraciné et arraché quantité d'arbres et de poteaux téléphoniques.

Un bateau coulé

Les vapeurs anglais *Tern* et *Ville de Malines* se sont abordés, samedi soir, dans l'estuaire de l'Humber (est de l'Angleterre). Le *Tern* a coulé; son équipage est sauf.

La crue du Rhône

La crue du Rhône s'est poursuivie à Avignon, où, à midi, hier dimanche, la cote était à 4 m. 58. Les allées de Loule sont inondées, ainsi que les territoires riverains du fleuve de diverses communes.

La neige

On mande de Lyon au *Petit Parisien* : La quantité de neige tombée depuis un certain temps sur la Savoie est telle qu'on en a rarement vu une telle abondance. On a relevé, au Petit-Saint-Bernard, une couche de neige de 8 mètres. Le Saint-Bernard est dominé par une redoute où des soldats alpins tiennent garnison. Ces soldats sont maintenant à peu près complètement bloqués par la neige. Leur ravitaillement est très précaire.

Une tempête de neige a sévi dans la soirée de samedi en Ecosse orientale, interrompant la circulation sur un grand nombre de routes.

Onze nègres brûlés vifs

Un incendie a détruit la prison de Dublin (Etats-Unis). Onze prisonniers nègres ont été carbonisés.

SUISSE

Les risques du cheminot

A Chiasso, M. Francesco Meroni, employé des Chemins de fer, qui était en train d'accrocher deux wagons, a eu les deux pieds coupés par les roues d'un wagon. Son état est considéré comme désespéré.

Les avalanches

Les travaux effectués en vue de dégager la ligne Wengen-Petite Scheidegg (Bern) avaient progressé à tel point qu'on pensait pouvoir rétablir la circulation très prochainement. Mais, vendredi et samedi, de nouvelles avalanches se sont abattues sur la voie ferrée. Le rétablissement des communications jusqu'à Wengen se trouve ainsi de nouveau ajourné.

Samedi après midi, le trafic régulier a pu reprendre sur le chemin de fer du lac de Brienz. La route a été ouverte à la circulation des automobiles hier dimanche.

Les exploits d'un singe

A Rossinières (Vaud), un singe rapporté du Gabon par un missionnaire, s'étant échappé, a grimpé sur un des poteaux soutenant la ligne à haute tension de 8000 volts des usines de Montbovon et provoqua un court-circuit qui eut pour conséquence de plonger la région dans l'obscurité pendant un certain temps. Le singe s'en est tiré avec de fortes brûlures à une patte et à la queue.

Une avalanche aux Ormonts

Hier matin dimanche, une très forte avalanche est descendue du pic Chaussy, dans la direction de l'église des Mosses. Elle a partiellement détruit sous sa masse le chalet appartenant à M. Eugène Dupertuis, aux Frasses. La famille Dupertuis a réussi à fuir à temps, sauf un garçon de treize ans, qui se trouvait dans l'étable au moment de l'avalanche et qui fut enseveli. Protégé par la poutraison, le jeune garçon est resté dans cette périlleuse position jusqu'à 3 heures après midi. On réussit enfin à le dégager.

Presque tout le bétail a péri : quelques veaux et moutons, qui se trouvaient dans une étable adjacente, construite en pierres, qui a résisté à l'avalanche, ont pu être sauvés.

Exploit de buveurs

Hier matin dimanche, près de Saint-Prex (Vaud), une automobile conduite par deux hommes ivres, qui tenaient tour à tour le volant, zigzagua sur la route et alla se jeter contre un poteau télégraphique. Un des deux hommes a eu le bassin écrasé.

Echos de partout

LE TRIOMPHE DE CHARLOT

Du Temps de Paris :

Les récits des journaux relatifs à l'arrivée de l'artiste de cinéma Charlie Chaplin à Londres sont vraiment impressionnants. L'ovation qui l'accueillit à la gare et dans les rues, le cortège qui l'accompagna, la soirée du Dominion Theatre, où l'on refusa plus de cinq mille personnes et où Chaplin, entouré d'une véritable cour composée des plus grands personnages du Royaume-Uni, assista à l'apparition triomphale de Charlott dans le nouveau film proposé à l'admiration des foules, tous les détails de cette réception, tous les échos de cette fête, toutes les nuances de cette adoration apparaissent extraordinaires dans leur nouveauté.

Convenons qu'il y a tout de même, dans la réception qu'a faite l'Angleterre au grand acteur, un je ne sais quoi d'excessif qui frappera les moins prévenus. Une telle foule, de tels cris, de tels hommages, n'est-ce pas la forme habituelle de l'admiration anglo-saxonne pour les vainqueurs des sports ? N'est-ce pas ainsi que le plus fort, le plus rapide, le plus adroit ou le plus courageux est reçu par le public d'outre-Manche ? On peut se demander si l'enthousiasme qui a entouré la descente de Charlott sur la terre anglaise n'est pas d'une nature à peu près semblable à l'émoi profond que suscite dans une âme vraiment britannique la vue d'un vainqueur de rugby, d'un roi du tennis ou d'un cheval de course au poteau.

Que l'on compare, du reste, ces hommages rendus à Chaplin à ceux que recueillirent à la même place une Sarah Bernhardt, une Patti, une Melba, on trouvera toujours la trace du même sentiment sportif : gloire à l'actrice la plus dramatique, au gosier le plus extraordinaire, à celui ou à celle qui a su vaincre les obstacles ! Il faut que l'image de l'effort soit sans cesse présente à l'imagination anglo-saxonne pour que celle-ci consente à vibrer. Considération qui touchera beaucoup moins une foule latine, laquelle, d'instinct, va vers la beauté du geste, sa perfection ou sa rareté, sans s'inquiéter du travail fourni pour le créer. Toutes ces nuances, il est probable que Charlott n'a pu les saisir, habituée qu'il est dans le milieu américain à contempler des phénomènes du même ordre et une foule immense couvrant du bruit strident de ses sifflets la vix discrète des vrais amateurs.

MOT DE LA FIN

A son retour de Rome, M. Alexander, premier lord de l'Amirauté anglaise, a fait une visite à M. Briand, qui lui a dit : — Au fond, je ne vois pas pourquoi vous tenez tant à vos grands navires de guerre, vos *capital ships* : ils sont lourds, ils ne vont pas très vite et, quand il y a des sous-marins, ils sont obligés de se cacher. — Sans doute, mais, chaque fois qu'on supprime un *capital ship*, c'est un amiral qui coule.

Scission des travaillistes anglais

Londres, 9 mars. Suivant le *Morning Post*, le député conservateur Allen a envoyé à M. Baldwin sa démission du parti conservateur, annonçant qu'il se ralliait au nouveau parti de sir Oswald Mosley (voir 1^{re} page).

Londres, 9 mars.

(Havas.) — Parlant hier à une réunion électorale, en l'absence de son mari malade, lady Cynthia Mosley, député travailliste aux Communes, secondée par le député travailliste sir John Strachey, a exposé les grandes lignes du nouveau parti formé par sir Mosley, qui préconise principalement le contrôle des importations comme remède au chômage.

Les deux députés ont exposé que les raisons de leur scission et de la formation du nouveau parti travailliste indépendant dues au profond désappointement causé dans certains rangs travaillistes par les maigres résultats de l'œuvre sociale du gouvernement travailliste, dont ils ont prédit la défaite aux prochaines élections s'il ne parvenait pas au moins à arrêter le chômage, sinon à mieux justifier les promesses électorales vis-à-vis des travailleurs.

Nouvel ajournement de la publication de l'accord naval

Paris, 9 mars. L'*Echo de Paris* estime qu'il est possible qu'un nouvel ajournement s'impose dans la communication du texte de l'accord naval du 1^{er} mars. La raison en est que Washington et Tokio doivent donner leur assentiment à cet accord conclu en dehors d'eux. Ils se montrent circonspects et veulent autant que possible éviter chez eux toute polémique. En effet, on trouve quelques légères différences entre le traité conclu à Londres et le nouvel accord naval. L'affaire est de médiocre importance, mais aux yeux des ministres de Washington et de Tokio, elle présente l'inconvénient de ramener les critiques dont le traité de Londres avait été assailli.

L'*Echo de Paris* conclut qu'il est peu probable que le texte même et les chiffres de l'accord soient prochainement connus du public. Il est possible qu'il n'en paraisse qu'une sorte de résumé où ne seront cités que des phrases et des chiffres permettant aux gouvernements intéressés de triturer à leur gré l'opinion publique.

Contre la concurrence russe

Londres, 9 mars. Le *Daily Telegraph* annonce que, à défaut d'une intervention officielle pour parer au dumping russe, des échanges de vues sont en cours entre des groupes bancaires et industriels anglais pour envisager des mesures efficaces propres à enrayer le dumping et à sauvegarder les intérêts anglais particulièrement menacés.

L'Union européenne

Ankara, 9 mars. Le ministre des affaires étrangères de Turquie a envoyé la réponse suivante à la lettre du secrétaire général de la Société des nations qui avait invité le gouvernement de la République turque à participer à la commission d'études pour l'Union européenne : « J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 23 janvier 1931 par laquelle vous voulez bien me faire connaître que, conformément à la décision de la commission d'études, la Turquie est invitée à participer aux travaux de la commission. J'ai également pris connaissance de l'ordre du jour fixé pour la prochaine session. Je vous remercie de cette aimable communication et je m'empresse de vous informer que le gouvernement de la République turque a décidé de se rendre à cette invitation et de se faire représenter à la prochaine réunion de la commission d'études. Le gouvernement de la République est persuadé que le but poursuivi par les Etats participant à la commission ne peut se réaliser que par l'observation stricte des théories généralement reconnues de la souveraineté de tous les Etats participants et de leur égalité en droits, base des relations internationales et caractère même de l'Union qui ne doit être opposée à aucun groupe de puissances dans d'autres continents ou en Europe même. Mon gouvernement aime à espérer que les travaux de la commission d'études seront féconds en résultats positifs et pratiques. »

Les Soviets et la Turquie

Ankara, 9 mars. (Havas.) — Tewfik Rouchdi bey, ministre des affaires de Turquie, et M. Soriz, ambassadeur des Soviets, ont signé hier un protocole concernant la limitation des armements dans la mer Noire, complétant l'article II du protocole du 17 décembre 1929. Ce protocole dit notamment : Chacune des Hautes Parties contractantes ne procédera pas à la mise en chantier d'une unité navale de combat quelconque destinée à renforcer sa flotte dans la mer Noire ou dans les mers contiguës, ni à la commande d'une telle unité dans des chantiers étrangers ni à n'importe quelle autre mesure qui aura pour effet d'augmenter la composition actuelle de sa flotte de guerre dans les mers susdites, sans en prévenir l'autre partie 6 mois d'avance. Le présent protocole complémentaire sera ratifié et dès ce moment deviendra partie intégrante du protocole du 17 décembre 1929.

La politique au Pérou

Lima, 9 mars. (Havas.) — Une foule de 2000 personnes a porté en triomphe le colonel Sanchez Cerro, ancien président provisoire, jusqu'au bateau qui devait l'emmener en Europe. Dans son discours de remerciements, le colonel Cerro a déclaré qu'il ne tardera pas à revenir au Pérou pour participer à la prochaine campagne électorale.

Agitation en Espagne

Madrid, 9 mars. (Havas.) — Une réunion a eu lieu, hier dimanche, à la Maison du Peuple, en vue d'examiner la situation des chômeurs et les revendications de la classe ouvrière. La séance a été très agitée. Les orateurs qui ont pris la parole ont préconisé en termes particulièrement violents la lutte de classes et le renversement du régime actuel. Les auditeurs ont manifesté bruyamment, en applaudissant à tout rompre certaines phrases des orateurs et conspuant en d'autres passages.

De nombreux incidents ont eu lieu et les assistants en sont venus aux mains à plusieurs reprises. La police dut intervenir et procéder à plusieurs expulsions.

Le Mexique désire des touristes

Mexico, 9 mars. Le gouvernement mexicain a décidé d'ouvrir des agences de tourisme en Angleterre, en France et dans six grandes villes des Etats-Unis en vue d'attirer les touristes au Mexique.

Emprunt chinois

Londres, 9 mars. D'après le *Daily Telegraph*, M. Chem, du ministère des Chemins de fer chinois, vient d'arriver à Londres en mission spéciale, ayant trait au lancement d'un emprunt pour la construction de nouveaux chemins de fer en Chine.

La maladie de M. Snowden

Londres, 9 mars. Si la maladie de M. Snowden menaçait de se prolonger, le premier-ministre désignerait sans doute, selon l'usage, un chancelier de l'Echiquier intérimaire, et l'on présume, dans les milieux politiques, que le choix de M. Macdonald se portera sur M. William Graham, actuellement ministre du commerce.

Le clergé catholique d'Allemagne contre l'action hitlérienne

Berlin, 9 mars. L'action du clergé catholique contre le national-socialisme, d'abord isolée dans quelques diocèses, est maintenant généralisée. Le cardinal de Cologne, les évêques de Münster, Osnabrück, Trèves, ont rédigé une même lettre pastorale contre le mouvement hitlérien. Dans ce message, les évêques rappellent les arguments déjà mis en avant par l'archevêque de Breslau, cardinal Bertram, et par l'archevêque de Munich, Mgr Faulhaber, montrant que, pour les catholiques, il ne saurait y avoir de religion de race et d'Eglise nationale.

La lettre pastorale condamne expressément le ton de la presse nationale-socialiste et rappelle aux fidèles que, quelles que soient leurs opinions, la lutte contre l'iniquité ou l'erreur ne doit pas être menée de façon contraire aux mœurs catholiques. Les cardinaux, archevêques et évêques terminent en exposant un programme de politique nationale et catholique en opposition avec les thèses du nationalisme hitlérien.

Le mauvais temps

Londres, 9 mars. Le *Daily Herald* dit que le froid intense qui a sévi sur toute l'Angleterre ces jours-ci a causé la mort d'au moins quatre personnes, de grandes quantités de bétail, et a occasionné de nombreuses congestions.

La tempête aux Etats-Unis

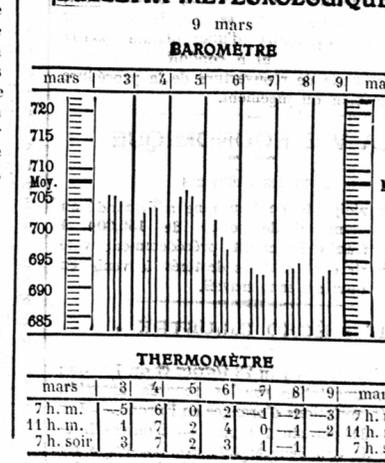
Chicago, 9 mars. (Havas.) — Treize personnes ont péri dans la tempête du Midwest, dont onze à Chicago même. Une petite embarcation portant quatre hommes a disparu dans les eaux démontées du lac Michigan. Des milliers d'autos sont ensevelies dans des rafales de neige et des milliers de poteaux télégraphiques ont eu leurs fils arrachés. La circulation à Chicago est dans la plus grande confusion. On a dû mobiliser 20.000 balayeurs municipaux et des chômeurs pour débayer les rues. Samedi, 9000 travailleurs ont dû coucher à l'hôtel, tous les véhicules étant arrêtés.

CHANGES A VUE

Le 9 mars, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 25	20 45
Londres (1 livre sterling)	25 22	25 26
Allemagne (100 marcs or)	123 50	123 70
Italie (100 lires)	27 12	27 32
Autriche (100 schillings)	72 75	73 25
Prague (100 couronnes)	15 30	15 50
New-York (1 dollar)	5 17	5 21
Bruxelles (100 belgas; 500 fr. belg.)	72 35	72 55
Madrid (100 pesetas)	56 50	57 —
Amsterdam (100 florins)	208 10	208 60
Budapest (100 pengö)	90 30	90 80

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE



Nouvelles financières

Banque nationale suisse

L'assemblée générale ordinaire de la Banque nationale suisse a eu lieu samedi à Berne, sous la présidence de M. Sarasin, dans la salle du Conseil national. Le président a parlé de la crise économique actuelle. Il a conclu en disant que nous traversons une période grave mais nous sommes sur un terrain solide, sur lequel on peut construire.

M. Bachmann, président de la direction, a dit que l'événement le plus important de l'exercice écoulé a été l'abaissement du taux de l'escompte. En fixant le taux d'escompte à 3 % et celui des prêts sur titres à 3 1/2 %, on est descendu à des taux qu'on n'avait pas vus encore. La nouvelle loi sur la banque permet d'émettre maintenant déjà des monnaies d'or. En 1930, il a été remis au public pour 290,000 fr. de monnaies d'or suisses et il a été vendu pour 678,000 fr. de monnaies d'or de l'Union.

La direction de la banque suit avec attention le bilan des paiements de la Suisse. Le déficit de la balance commerciale s'est accru tout à coup de 1929 à 1930 de 217 millions de francs et a atteint 897 millions. En tenant compte de l'exportation de l'énergie électrique et du trafic commercial incontrôlable, le déficit s'élève à 800 millions. Il n'a pas été facile de combler ce déficit pendant l'année écoulée, parce que le produit de l'industrie des étrangers a été beaucoup moins favorable que les années précédentes. On l'évalue à 245 millions.

L'assemblée générale a ensuite procédé à l'élection des 15 membres du conseil, dont le mandat était arrivé à échéance. M. Glarner-Egger, de Glaris, suppléant, a été nommé membre de la commission de vérification. Il a été remplacé comme suppléant par M. G. de Kalmertatten, banquier à Sion.

L'assemblée a approuvé le rapport de gestion et en a donné décharge à l'administration. Elle a approuvé presque à l'unanimité également la proposition du directeur sur la répartition des bénéfices, prévoyant le versement d'un dividende de 6 % et le versement de 5,109,492 fr. à la caisse de la Confédération pour être répartis entre les cantons.

Banque cantonale vaudoise

Le compte de profits et pertes de la Banque cantonale vaudoise pour l'exercice 1930 accuse un boni de 4,034,312 fr. Répartition : dividende de 7 1/4 %, 100,000 fr. à la réserve statutaire, 153,000 fr. à titre de tantièmes, 50,000 fr. à la Caisse de retraite du personnel, 20,000 fr. à diverses œuvres de bienfaisance et 86,312 fr. à compte nouveau.

Banque commerciale de Bâle

L'assemblée générale des actionnaires, tenue le 7 mars, a approuvé le rapport et les comptes annuels et voté un dividende de 8 % pour l'exercice 1930, soit 38 fr. 80 par action, net d'impôt.

TRIBUNAUX

Un recours électoral repoussé

Le Tribunal fédéral a repoussé le recours présenté contre les opérations électorales genevoises des 14 et 15 décembre 1930, concernant l'initiative populaire relative à la suppression de l'inventaire au décès et des droits de succession en ligne directe. Une requête analogue, comme on sait, avait été repoussée par le Conseil d'Etat. Les recourants avaient demandé au Tribunal fédéral d'ordonner l'ouverture des urnes de tout le canton, étant donné que l'initiative avait été repoussée à une très faible majorité et que des irrégularités semblaient avoir été commises.

La franchise de port pour les soldats malades

La section de droit administratif du Tribunal fédéral a approuvé la plainte déposée par un ancien soldat qui, ayant été exempté à la suite d'une maladie contractée au service militaire, eut une rechute et dut à nouveau être soigné par le service sanitaire de l'armée. Elle a décidé que la franchise de port devait aussi être accordée aux soldats malades, exemptés du service militaire. Elle a ainsi supprimé, comme étant illégale, une disposition de l'administration des postes qui n'accordait cette facilité qu'aux soldats malades non exemptés.

Est-ce une erreur judiciaire ?

Le joueur de football Robert Pache, condamné le 24 décembre 1930, à Francfort-sur-le-Mein, à un an et quatre mois de prison, a été remis en liberté le 5 février 1931. On annonce que le principal témoin à charge aurait rétracté ses dires sous serment, le 28 février, par devant un officier public du canton de Vaud.

Sur la base de cette rétractation, Robert Pache, a saisi, en date du 28 février, le procureur général de Francfort d'une plainte contre l'officier de police qui a conduit l'enquête et d'une demande de réouverture de la procédure et de révision du jugement.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Pour les chômeurs

La municipalité de Lausanne a demandé au conseil communal de porter de 150,000 à 225,000 francs le crédit précédemment voté pour ouvrir des chantiers destinés à venir en aide aux ouvriers sans travail.

L'ÉCHO ILLUSTRÉ

Dans les numéros du 28 février et du 7 mars : Belle documentation sur les renards argentés. — Les importations d'oranges en Europe. — Les stations de carême à Rome. — L'œuvre littéraire de Sa Grandeur Mgr Besson. — Pages du foyer, de la femme, de l'agriculteur et des enfants. Dans les actualités : Le carnaval en pays romand. — Les sports en Suisse. — La crise espagnole, etc.

FRIBOURG

Conférence de carême à Saint-Nicolas

LA CONFESSION

Le R. Père Masson, dominicain, directeur de l'École de Saint-Pierre, a remarquablement traité, hier soir, dimanche, le sujet de la confession dans la série des conférences consacrées à la pénitence.

Le repentir est l'acte premier et essentiel de la pénitence. Il a le pouvoir de fléchir la justice de Dieu et de réconcilier avec lui l'âme pécheresse. Mais il ne le peut qu'autant qu'il est uni, soit effectivement, soit au moins par le désir, à l'aveu des fautes ou confession, deuxième acte de la pénitence.

La confession se définit : une accusation douloureuse des péchés commis après le baptême, faite devant un prêtre approuvé, afin d'être délivré de ses fautes par l'absolution judiciaire.

Cette définition donnée, le conférencier a annoncé qu'il se proposait d'établir la nécessité de la confession, qui découle de son institution divine ; et de montrer que, loin d'être pour l'âme un fardeau insupportable, l'aveu de ses fautes lui est une source de douces satisfactions et de joies profondes.

La confession se présente à nous comme un fait universel, incontestable et incontesté. En présence de ce fait, nous devons nous demander qui en est l'auteur ou l'inventeur. Les libres-penseurs proclament que la confession est une pure invention humaine, qui remonterait à Innocent III et au IV^{ème} concile de Latran (1215). Or, nous possédons le décret du concile, qui fixe le temps où les fidèles doivent se confesser. Il ne fait donc que sanctionner une discipline déjà en vigueur dans l'Eglise ; il fait un précepte de la confession déjà connue et pratiquée, il ne l'institue pas.

D'ailleurs, si la confession datait d'Innocent III, nous ne devrions pas en trouver de traces dans les siècles qui l'ont précédé. Or, nous constatons que, loin d'être l'inventeur de la confession, ce pape est, en réalité, l'héritier de toute une lignée de docteurs et de Pères, de saint Bernard à saint Clément et à saint Barnabé, par lesquels nous remontons à Jésus-Christ.

Il ne reste plus qu'à ouvrir l'Évangile, assez clair pour qu'on l'entende.

Jésus dit à ses apôtres : « Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie. Recevez le Saint-Esprit : Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et retenus à ceux à qui vous les retiendrez. »

Jésus envoie ses apôtres, revêtus de sa puissance, pour poursuivre son œuvre de destruction du péché. Ils reçoivent l'Esprit saint pour devenir les instruments de la grâce et les arbitres de notre réconciliation avec Dieu ; pour remettre et retenir les péchés.

Mais ceci ne peut se faire que par une sentence. Or, une sentence réclame un jugement, et tout jugement suppose la révélation des consciences, partant, l'information qui constitue le procès. Dieu, en effet, ne donne jamais de pouvoir discrétionnaire ; toute fonction sainte repose sur la justice. L'acte judiciaire qu'est la confession doit donc se partager : le prêtre écoute, prononce, et le pénitent, unique témoin de ses fautes, s'accuse lui-même.

Une accusation générale ne suffit pas ; la connaissance des dispositions présentes du pénitent, la nécessité de lui imposer une satisfaction proportionnée à ses fautes réclament une accusation détaillée.

Et la conclusion s'impose : bien qu'il n'ait pas été formulé par le Christ, le précepte de la confession auriculaire, singulière et précise se déduit, par voie de corrélation nécessaire, du pouvoir qu'il a conféré à ses apôtres. L'institution de la confession remonte ainsi à l'auteur du christianisme, et c'est très justement que nous affirmons que c'est Dieu qui veut qu'on se confesse.

Cela doit nous suffire. Mais la nature proteste : n'est-ce pas nous faire violence ? Cette confession imposée ne nous apparaît-elle pas, selon un mot connu, comme le « bourreau de nos âmes » ?

Non. Nous devons dire, au contraire, que, dans l'institution de ce sacrement, Dieu manifeste, en plus de sa sagesse et sa miséricorde, la connaissance profonde qu'il a de nos cœurs et des besoins de la conscience.

Le cœur humain éprouve le besoin instinctif de se pencher vers un autre cœur pour y verser un secret » (Bossuet). Dieu s'est emparé de ce penchant naturel ; il nous fait de l'aveu une obligation sacrée, mais il y attache une puissance mystérieuse de renouveau et de salut.

De tous les secrets que nous portons dans notre cœur, aucun ne nous fatigue comme le secret du péché et des peines qu'il enfante. L'une de ces peines est l'incertitude et l'angoisse : la contrition est-elle suffisante ? Dieu nous a-t-il pardonné ? Qui nous donnera la paix ? Le prêtre qui écoute nos aveux. Le cœur du pénitent s'épanche dans le sien ; le siège de son mal se déplace, le fardeau qui l'opprime s'allège, et, dans l'absolution qu'il reçoit, il trouve le signe sensible, l'assurance du pardon de Dieu. Sa vie peut reprendre dans l'innocence reconquise.

Bien que protestant, Leibniz avait compris la grandeur et le prix de notre sacrement du pardon : « Ce fut assurément un immense bienfait de Dieu, écrit-il, de donner à son Eglise le pouvoir de remettre et de retenir les péchés... On ne saurait nier que cette institution ne soit pas parfaitement digne de la sagesse divine et, si quelque chose est louable, grand, glorieux, dans la religion, c'est bien ce sacrement de la réconciliation. »

L'éloquente conférence du R. Père Masson, écoutée avec un profond recueillement par le nombreux auditoire de Saint-Nicolas, a lumineusement démontré la nécessité de la confession.

Bazar de l'Association des Dames de charité

Il est toujours bon de rappeler au public les espérances fondées sur sa charité. Tant d'œuvres et de quêtes la sollicitent de tous côtés qu'il faut de sa part beaucoup de bonne volonté, non seulement pour faire face aux demandes, mais pour s'en souvenir à l'heure opportune. Redisons donc que l'Association des Dames de charité prépare sa vente annuelle aux enchères, le « Bazar », comme on l'appelle depuis quatre-vingts ans, pour jeudi, à 14 h., dans la salle de la Maison de justice.

L'exposition des objets à vendre s'ouvrira la veille, à 16 h., avec le buffet. Sur ce point, il paraît bon d'insister, car on annonce un choix particulièrement séduisant de meubles, lampes, porcelaines, vêtements d'enfants, cousins, bibelots, nappages, etc., sans parler des provisions de vin et de chocolat que pourront faire les acheteurs soucieux d'emplètes ménagères toujours utiles. On le sait déjà, le produit de la vente est versé entre les mains des Dames de charité qui en prélèvent une part pour la Société Saint-Vincent de Paul. Il est alors possible de remettre chaque mois, pendant toute l'année, aux visiteurs et visiteuses des pauvres une petite somme destinée aux familles secourues. Eux-mêmes en fixent l'emploi suivant les besoins de leurs protégés et les dures exigences du chômage ou de la saison. Une telle forme de charité a pour premier résultat d'éviter la gaspillage et le désordre, l'argent ainsi dépensé ne l'étant qu'à bon escient, de manière à secourir des indigences réelles et connues dans tout le pathétique de leurs détails et de leurs secrets.

Aucune œuvre de charité, en effet, ne met plus largement à contribution la personne de ses membres, ni ne pratique la distribution des secours en meilleure connaissance de cause. L'idée que leurs dons et sacrifices porteront des fruits certains encouragera, nous l'espérons, les âmes compatissantes à soutenir l'effort continu et si dévoué des Dames de charité. D'un bout de l'année à l'autre, elles visitent assiduellement les familles qu'elle appelle avec affection « leurs familles », et nul ne peut dire tout le bien que réalise leur active et patiente charité dans ce contact incessant avec la misère. Puissent-elles s'en voir récompensées par la sympathie du public et la joie d'apporter à leurs chers pauvres une aide plus efficace et plus large encore cette année.

Groupe universitaire fribourgeois en faveur de la Société des nations

Judi soir, 5 mars, a eu lieu, dans les salons de l'hôtel Terminus, une réunion du groupe universitaire fribourgeois en faveur de la Société des nations. M. Albert Ody, membre du comité central suisse, présidait l'assemblée. Il souhaita la bienvenue aux nombreux membres présents et attira l'attention sur l'importance des questions internationales, spécialement sur les problèmes du désarmement, des minorités et de l'arbitrage.

M. Georges Loutz, secrétaire central suisse, fit un exposé sur les relations de l'étudiant et de la politique, sur l'organisation et l'activité de la Fédération.

M. Guillaume Weck, fondateur et ancien président du groupe fribourgeois, ancien président central, félicita le groupe de son activité et de son développement réjouissant.

L'assemblée, qui comptait des étudiants et des étudiants représentants de divers pays, procéda ensuite à l'élection de son comité : M. Ernest Buman, stud. jur., président ; M. Favre, stud. jur., vice-président trésorier ; Mlle Schumann, stud. phil., secrétaire.

Chez les conservateurs de la Broye

On nous écrit : Malgré le temps défavorable et les routes presque impraticables, les délégués conservateurs broyards ont répondu samedi après midi à l'appel qui leur avait été adressé par le comité de district. La salle du Cercle était comble. Une quarantaine de communes étaient représentées.

Les conservateurs broyards ne se désintéressent d'aucune votation. Au premier abord, celle du 15 mars ne paraît pas revêtir une importance particulière. Les délégués de la Broye conservatrice, en accourant en si grand nombre à Estavayer, ont jugé avec raison que le problème soumis le 15 mars prochain au peuple suisse méritait un sérieux examen.

M. Torche, conseiller national, et M. le préfet Renevey, président du parti conservateur broyard, firent deux brillants exposés. Le premier orateur parla de la votation de dimanche prochain et M. Renevey, préfet, fit un exposé de la situation politique dans le canton de Fribourg. C'est à l'unanimité que les délégués conservateurs broyards décidèrent de voter oui le dimanche 15 mars.

La Broye fournira, à l'occasion de la prochaine votation, une grosse majorité de oui. La magnifique assemblée de samedi fait bien augurer de l'avenir. Les conservateurs broyards savent, du reste, que le drapeau qu'ils défendent est placé entre des mains fermes. Plus que jamais, les chefs peuvent compter sur la fidélité de troupes toujours plus nombreuses.

La chicorée
Arome, Franck et DV
5 Lts. meilleur marché!
Le paquet ne coûte plus
que 30 Cts.

Les obsèques de M. le professeur Bise

Les obsèques de M. Emile Bise, professeur à l'Université et receveur d'Etat, qui ont eu lieu samedi, à la cathédrale de Saint-Nicolas, ont été imposantes. Une assistance très nombreuse remplissait la cathédrale.

L'Université entière y a pris part, avec ses professeurs et ses étudiants. On a remarqué la présence de M. Musy, conseiller fédéral ; de MM. Savoy, Vonderweid, Perrier, Buchs, Weck et Chatton, conseillers d'Etat ; des membres du tribunal cantonal ; des délégués de la commune et de la paroisse catholique de Morat, du conseil paroissial de Saint-Nicolas ; des représentants des nombreuses sociétés dont le défunt faisait partie.

« Le comte Michel »

L'œuvre de MM. Bondallaz et Bovel, dont la première représentation sera donnée au théâtre Livio, le dimanche 26 avril prochain, à 3 heures, par le Chœur mixte de Saint-Pierre aidé de nombreux collaborateurs, s'affirme de plus en plus comme devant être une manifestation artistique de portée considérable par son intérêt et son ampleur. Il serait superflu de présenter au public fribourgeois l'auteur de cette pièce, M. Bondallaz. Sa réputation d'écrivain est solidement assise. Il n'a fait qu'ajouter un superbe fleuron à la couronne déjà serrée des succès littéraires qu'il s'est acquis jusqu'ici.

L'orchestre de la ville de Fribourg au complet a bien voulu consentir à prêter son généreux concours. De l'avis unanime, les chœurs sont parmi les compositions les plus réussies, les plus fouillées de M. le chanoine Bovel. Les renseignements sur la pièce elle-même seront donnés en temps opportun. C'est, en résumé, quelque chose d'assez neuf : une pastorale gruyérienne, traitée à la manière du théâtre grec.

M. Vonlanthen a prêté son généreux talent et son ingéniosité picturale pour la réussite de la pièce. Epris de cette terre fribourgeoise qu'il comprend si bien, il a voulu donner dans ses décors une interprétation sincère de l'incomparable spectacle qu'offre notre nature gruyérienne.

Ajoutons que M^{me} von der Weid, dont on connaît le magnifique talent, a bien voulu accepter de s'occuper avec l'auteur de la régie et de la mise en scène. Elle jouera elle-même le rôle de Magdalaine de Miolans, comtesse de Gruyère.

Les décisions touchant l'horaire de 1931-1932

On nous écrit : La récapitulation des solutions données aux demandes de modifications des projets d'horaire 1931-1932, qui vient d'être publiée par le Département fédéral des chemins de fer, nous apprend que, sur les 484 propositions présentées, dont 150 furent encore discutées à la conférence intercantonale des horaires, 168 se sont trouvées liquidées par des concessions de la part des administrations ; 285 demandes n'ont pas pu être admises et ont été retirées et 31 ont été renvoyées au Département des chemins de fer pour être tranchées par celui-ci.

Dans ses décisions, le Département fédéral rappelle que la diminution du trafic due à la crise économique a déjà eu pour conséquence que les chemins de fer de plusieurs Etats voisins ont procédé à des réductions considérables dans leur service des trains de voyageurs, tandis que les nôtres ont cru pouvoir renoncer jusqu'ici à de semblables mesures. Dans les circonstances actuelles, on ne pourrait pas espérer que la création de nouveaux trains susciterait un surcroît de trafic correspondant à l'augmentation des dépenses qui en résulteraient ; le Département n'estime donc pas admissible d'imposer aux Chemins de fer une majoration de quelque importance des prestations prévues dans les projets d'horaire au moment, surtout, où de nouveaux allègements tarifaires vont entrer en vigueur.

Quant à la seule demande encore en suspens du canton de Fribourg, celle tendant à la mise en marche du train 1481 Yverdon-Payerne jusqu'à Fribourg, elle a été repoussée parce qu'elle nécessiterait un personnel supplémentaire et la mise en service d'une locomotive spéciale pour la course Payerne-Fribourg et retour. Le train 1481 Yverdon-Payerne n'a, en effet, été introduit qu'en vue de pouvoir faire les trains 1452 et 1457 de la ligne de la Broye longitudinale avec du personnel et une locomotive en service. Dans ces circonstances, il serait très coûteux de faire continuer ce train jusqu'à Fribourg.

Football

Le match qui a eu lieu hier dimanche, au stade de la Mottaz, entre Central I et Lausanne-Sports II a été gagné par Central I par 3 buts à 0 (forfait). Lausanne II étant arrivé à Fribourg avec un quart d'heure de retard. Le match s'est cependant joué d'une façon amicale et Central I a remporté la victoire par 2 buts à 0.

Dans la première partie, Lausanne II a été supérieur à Central I, bien que celui-ci ait engagé plusieurs offensives, qui ont peu marqué de donner un résultat. Après le repos, Central I a travaillé avec ardeur et a déclenché attaques sur attaques, sans laisser le moindre répit à la bonne défense de Lausanne II. C'est ainsi que l'équipe fribourgeoise marqua deux beaux buts.

Central I a fait bonne impression sur le nombreux public qui s'est rendu hier à la Mottaz. Sa défense s'est particulièrement fait remarquer par sa vigueur et sa sûreté. Les « demis » travaillèrent avec acharnement et les « avants » se montrèrent plus rapides que d'habitude.

Lausanne II est une équipe courtoise qui pratique un jeu fin, malheureusement imprécis devant les buts.

Conférence de la Grenette

La conférence que le R. Père Bernard, O. P., a bien voulu accepter de donner à la Grenette demain, mardi, 10 mars, à 8 h. 1/2, les Dominicaines d'Estavayer, page d'histoire religieuse fribourgeoise verra affluer un nombreux public. Les Fribourgeois, en effet, sont attachés à ce qui a fait leur histoire comme à un patrimoine précieux. Ils regardent comme un de leurs meilleurs biens ces anciens couvents qui sont au milieu d'eux les témoins vénérables du passé et qui constituent une sauvegarde pour le présent.

La personnalité du R. Père Bernard, si connu dans notre cité par ses excellentes prédications à Saint-Nicolas, ne fera qu'ajouter de l'attrait à un sujet déjà intéressant par lui-même.

Le bénéfice de ces conférences, organisées par l'Association paroissiale des jeunes gens de Saint-Nicolas, est destiné à couvrir une partie des frais de la maison des œuvres.

Groupes féminins de Saint-Pierre

On nous prie d'attirer l'attention sur la réunion mensuelle des mères de famille de demain mardi, à 2 h. 1/2, à la salle de Jolimont.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

CONVALESCENTS



OPÉRÉS, ANÉMIÉS

qui relèvent d'une longue maladie, qui êtes encore débilités par une opération, qui souffrez constamment d'une grande fatigue, n'attendez pas qu'il soit trop tard. Vous devez tonifier votre organisme.

Le VIN DE VIAL

(Quina, Substances extractives de la viande et Lacto-Phosphate de Chaux) est un véritable réservoir d'énergie. Il a l'avantage de réunir en lui trois toniques dont chacun pris isolément serait déjà suffisant pour obtenir

FORCE VIGUEUR SANTÉ
Dans toutes les Pharmacies de Suisse

LONGÉVITÉ

Aucun organe de la « 201 » ne résulte de méthodes empiriques. Tout, jusqu'à la section du moindre conduit, jusqu'à l'emplacement du dernier rivet, a été minutieusement calculé pour un maximum de résistance.

LA « 201 » EST DONC CONSTRUITE POUR DURER :

parce que toutes ses pièces mécaniques sont faites de ces aciers spéciaux que PEUGEOT a été le premier à étudier et à utiliser ;

parce que chaque pièce est largement dimensionnée et abondamment graissée, ce qui parce que tous les organes moteurs sont réduits l'usure au minimum ;

judicieusement équilibrés ;

parce qu'une suspension souple et efficace absorbe tous les cahots de la route et protège ainsi les pièces mécaniques ;

parce que la forte armature des carrosseries évite toute dislocation, même après un usage de plusieurs années ;

conçue et réalisée avec une précision mathématique, la « 201 » ne vieillit pas. 4122 X

Peugeot



ECOLE LEMANIA, Lausanne

Préparation rapide et approfondie : Baccalauréats, Maturité fédérale. Poly. Ecole de commerce et de langues. Etude approfondie du français. Diplôme commercial. Sports. Internat pour jeunes gens et externat pour élèves des deux sexes à partir de 14 ans.

GOLDRON BURNAND

Remède naturel p. excellence pour le traitement de tous catarrhes, rhumes, bronchites et toutes affections des voies respiratoires

en général. — 50 ans de succès. — Dans toutes pharmacies ou chez le préparateur, 656-L

Pharmacie Burnand, Lausanne

CAMPARI

L'apéritif
caresse la bouche, passionne l'estomac, met en joie l'intestin

LE STIMULANT

Apéritif au vin et quinquina

Le Comptoir helvétique

On nous écrit : Le comité d'organisation du Comptoir helvétique se fait un devoir de remercier la population de Fribourg et des environs qui a répondu avec tant de bienveillance à l'appel qui lui a été adressé.

La plus grande cordialité n'a cessé de régner au Capitole durant les deux jours, et chacun avait l'impression d'assister à une fête de famille.

La recette brute s'est élevée à 9710 fr. 50. Ainsi que nous l'avons dit, il est de toute nécessité de récolter le plus possible dans notre canton afin d'obtenir un subsidé fédéral plus élevé.

Les journées du Comptoir helvétique laissent un très bon souvenir à tous et, malgré les frais toujours considérables qu'entraînent les ventes, nous espérons que le bénéfice sera appréciable.

Marché de bétail de boucherie d'Estavayer

On nous prie d'insérer : Le comité d'organisation du marché de bétail de boucherie d'Estavayer est heureux d'informer les agriculteurs que la finance d'entrée pour le marché du 11 mars est totalement supprimée.

Souhaitons que les producteurs apprécient cette mesure à sa juste valeur. Elle leur permet de bénéficier des avantages des marchés de bétail de boucherie sans avoir à participer aux frais d'organisation.

On recommande aux agriculteurs une nombreuse participation au marché de mercredi prochain pour assurer la régularité dans les arrivées, faute de quoi il ne sera plus possible à l'avenir de pouvoir obtenir que les marchands du dehors y prennent une part suffisante.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Groupes féminins de Saint-Pierre. — La réunion mensuelle des mères de famille aura lieu, comme d'habitude, demain mardi, 10 mars, à 2 h. 1/2, à Jolimont; elle sera suivie de la bénédiction du Saint Sacrement.

Cercle de Saint-Pierre, section cadette. — Ce soir, lundi, séance apologétique. Conférence d'un membre.

Un grand hiver

Fribourg s'est réveillé, ce matin, sous la plus épaisse couche de neige qu'on y ait vue depuis bien des années. Il y en avait au moins trente centimètres. Les cantonniers, débordés, n'ont pu arriver à ouvrir tous les chemins pour l'heure matinale habituelle.

Une centaine d'ouvriers de l'Edilité travaillent à ouvrir les chemins.

Commencement d'incendie

Samedi soir, vers 11 heures, un commencement d'incendie s'est produit dans une maison de la rue de Morat appartenant à M. Lapp, pharmacien. Les braises d'un poêle ont communiqué le feu au plancher.

Musique la Concordia

La musique la Concordia donnera son concert d'hiver dimanche 15 mars, à 3 h. 1/2 de l'après-midi, au théâtre Livio.

Elevage du bétail bovin

La commission des marchés-concours de taureaux, réunie le 4 mars à Bulle, a décidé : D'agrandir les étables du marché couvert de Bulle, afin de pouvoir y loger tous les taureaux inscrits.

Calendrier

Mardi 10 mars

LES QUARANTE MARTYRS

Quarante soldats chrétiens, à Sébaste, en Arménie, moururent ensemble de froid sur un étang glacé plutôt que de renoncer à Jésus-Christ. († 320.)

FEUILLETS MUSICAUX

de M. Fabbé G. Dougoud

- N° 1 : O Salutaris Tantum ergo Laudate Dominum
N° 2 : Regina Caeli A Regina Caeli B
N° 3 : O Salutaris Tantum ergo

Prix net : 20 cent. chaque feuillet
LIBRAIRIE CATHOLIQUE
Place Saint-Nicolas, 130 et Librairie Saint-Paul
FRIBOURG

DOMAINE à vendre

dans le district de la Sarine, de 9 poses 1/4. Terre de première qualité, en un seul mas. Source intarissable. Bâtiment avec grenier en meilleur état.

S'adr. au NOTARIAT SPYCHER & ZOLLET, bâtim. de la Banque Populaire Suisse, Fribourg.

On demande JEUNE HOMME

intelligent et de conf., de 16-18 ans, ayant l'habitude des chevaux, pour conduire le lait et faire des commissions, ainsi que pr des travaux des champs. 40340 F. Si possible se présenter personnellement. S'adr. : Robert Herren, Froideville.

Horlogerie

VENTE - RÉPARATION
Vos montres seront réparées soigneusement à l'atelier r. des Alpes, 31, Fribourg.
Se recom. : G. Bihod.



Monsieur et Madame Elie Berset-Vauthey et leurs enfants : Maria, Alice, Ida et Armand, à Massonnens;

Monsieur Rénny Berset, à Massonnens; Madame veuve Marie Mollard-Berset et ses enfants, à Massonnens;

Monsieur et Madame Pierre Berset, feu Nicolas, et leurs enfants, à Villargiroud, Corserey, Bouloz, Grangettes et Châtelard;

Monsieur et Madame Firmin Berset et leurs enfants, à Villargiroud, Neuchâtel et Billens; Madame veuve Marie Berset et ses enfants, à Fribourg, Genève, Fournies (France) et Saint-Gall;

Les enfants de feu Joseph Berset-Brique, à Villargiroud, Romanens, Villariaz, Massonnens et Villarsvirioux;

Les enfants de feu Catherine Chassot-Berset, à Formangeure, Vuathy, Chandon et Lantelay (France);

Les familles Gobet et Chammartin, à Massonnens, Le Saulgy, Villargiroud et Chavannes-Orsonnens,

ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jean BERSET à Massonnens

leur cher et regretté père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère et oncle, enlevé à leur affection le 7 mars, dans sa 80ème année, muni des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Massonnens, mercredi 11 mars, à 9 heures 1/2. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Monsieur Raymond VERDON son cher membre actif

mardi 10 mars, à 7 heures 1/2, à l'église de Villars-sur-Glâne. Tous les membres sont priés d'y prendre part.



La section de la Sarine de la Fédération des chasseurs fribourgeois

fait part du décès de son dévoué membre, Monsieur Henri BALLIF instituteur

L'enterrement a eu lieu à Matran, ce lundi 9 mars.



Monsieur Martin Riedo; Monsieur et Madame Peyraud-Riedo et leurs enfants : Marie-Louise, Rose, Paul et Maria, et les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère et parente, décédée à l'âge de 47 ans. L'office d'enterrement aura lieu mardi 10 mars, à 8 heures 1/2, à l'église de Saint-Maurice, à Fribourg.

Madame Jean Allegrini et Monsieur Claude Allegrini expriment leur vive reconnaissance et remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.



Madame veuve Anna Chassot, à Estavayer-le-Lac; Monsieur et Madame Léon Maitre et leur famille, à Echenevex (France); Monsieur et Madame Charles Maitre et leur famille, à Estavayer-le-Lac et Fribourg;

Monsieur et Madame Joseph Maitre et leur famille, à Paris; Monsieur Jean Maitre, à Estavayer-le-Lac; Monsieur et Madame Kern-Maitre, à Fribourg;

Monsieur et Madame Castella-Maitre et leur famille, à Fribourg, et les familles parentes et alliées, font part de la perte très douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

leur bien-aimée mère, belle-mère, grand-mère et cousine, enlevée à leur tendre affection le 9 mars, dans sa 79ème année, munie de tous les secours de la religion.

L'office d'enterrement sera célébré mercredi 11 mars, à 8 h. du matin, à Estavayer-le-Lac. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame Marie SIEBER née Meuwly

leur très chère épouse, mère, belle-fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine, enlevée à leur tendre affection le 8 mars, à l'âge de 36 ans, après une longue et pénible maladie, supportée chrétiennement, munie de tous les secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu mercredi matin, 11 mars, à 8 heures 1/2, à l'église du Collège. Départ du domicile mortuaire : Fraternelle, 11.



Monsieur le docteur et Madame Perroulaz-Heer et leurs enfants; Madame veuve Auguste Peyraud-Perroulaz et ses enfants, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

leur chère sœur, belle-sœur et tante, survenue le 7 mars, à l'âge de 86 ans, munie des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu mardi 10 mars, à 7 h. 1/2, à l'hôpital des Bourgeois, à Fribourg.

AVIS important

Pendant la fonte des neiges et jusqu'à nouvel avis, la circulation sur les routes cantonales du Pays-d'Enhaut est interdite aux camions automobiles d'un poids supérieur à 5 tonnes (charge comprise).

Lausanne, le 6 mars 1931. Le chef du Département des travaux publics : Simon. 408-23 L

A vendre

Jeune fille, 18 ans, ayant déjà servi, de mande place comme Sommelière

faute d'emploi, une machine à coudre Singer, de préférence en ville. S'adresser à Publicitas, sous P 40343 F, Fribourg.

S'adr. à Marie Moutlet-Friedly, Rossens, (Frib.)

Après la grippe Reprenez vos forces. Ne laissez pas la porte ouverte aux affections graves. - Réagissez ! - Vous trouverez un puissant réparateur d'énergie dans les Dragées Maravilha. remède nouveau à base de plantes du Brésil, inconnu jusqu'ici, d'une efficacité remarquable; fortifie, soutient l'organisme, rend l'appétit, le sommeil, le goût à la vie. Recommandé par le corps médical. Concessionnaire : R. WULLERET pharm., Fribourg. En vente dans toutes les pharmacies. Prix : Fr. 4.75.

Vente aux enchères publiques. Pour cause de cessation de bail, le soussigné vendra aux enchères publiques, devant son domicile, à la Côte, près Farvagny-le-Grand, le mercredi 11 mars 1931, dès 1 h. après midi, son chédail, soit : 3 chars à pont, 1 fauchuse, 1 caisse à purin, 700 l., 1 charrette à l'état neuf, 1 hache-paille, 1 herse, 1 brouette à fumier, 1 charrette à herbe, 1 buttoir, 1 meule à aiguiser, neuve, 1 romaine, 2 colliers de vache, ustensiles à lait, 1 cric état neuf, chaînes à brouter, faux, fourches, râteaux, ainsi que d'autres objets trop longs à détailler, 4 à 5000 kg. de foin, à distraire et une jeune truie de 16 mois garantie sage. 11109 F. L'exposant : Joseph Schwab.

Réalisant la valeur DU LACTA-VEAU (avec lait sec Lactix) des éleveurs toujours plus nombreux nous demandent des conditions spéciales par quantités. Pour répondre à ce vœu, nous offrons, sans Sillon et sans engagement et jusqu'à nouvel avis : LACTA-VEAU (avec lait sec) par 100 kg. à la fois Fr. 60.— /% kg. fco par 200 > 59.— > > par 300 > 58.— > > par 500 > 57.— > > en sacs de 100 kg. avec seau en sacs de 50 kg. sans seau b. p. n. Nous offrons aussi notre FLOKKO (ne se cuit pas), flocons d'avoine améliorés au Lacta à par 100 kg. à la fois Fr. 49.— fco par 200 > 47.— > par 300 > 46.— > par 500 > 45.— > sans primes, sans engagement. Fabrique des Lactas, Gland, et ses dépôts.

L'agence générale de la Bâloise-Vie, place de la Gare, à Fribourg, demande un (e) employé (e) de bureau ainsi qu'un APPRENTI. Faire offres écrites sous chiffres P 11185 F, à Publicitas, Fribourg.

INSTITUT pour le TRAITEMENT des rhumatismes Spitalgasse, 40, BERNE. Consult. 9 à 12 h. et 2 à 5 h. Téléphone Bolwerk 39.40. Dr med., A. Fischer. 2620 B

Feuilleton de la LIBERTÉ

Millionnaire sans le savoir par Jean DRAULT

Lablatte montra la dépêche de Lagriffe à Triboussac, qui la lut à Charles alité et fiévreux. Le jeune journaliste crut qu'elle avait été envoyée par son oncle à la prière de Marguerite.

— Elle a lu les journaux et s'inquiète, dit-il. Oh ! que c'est gentil ! Il faut la rassurer et ne pas la laisser dans la peine. Je ne vais pas plus mal, en somme.

— Vous n'êtes pas bien, décréta Triboussac. Si elle savait que vous êtes très malade, elle insisterait pour venir. Seriez-vous content de la voir ?

— Si j'en serais heureux ! fit Charles. J'en guérirais du coup.

— Savoir, Mais, en tout cas, il faut essayer de la faire venir. Je sais ce qu'il faut répondre.

Froidement, il télégraphia : Charles Jacquart à toute extrémité. Triboussac ne se doutait pas de la formidable conséquence de son exagération.

Tandis que Marguerite, au reçu du télégramme, avait une crise de larmes, Philibert, raisonnant en homme d'affaires, — et il n'y a souvent rien de bête comme un homme d'affaires, — réfléchissait : — Allons, bon, voilà qu'il va peut-être mourir. Il faut s'attendre à tout de la part de ce garçon-là. Mais s'il meurt, je suis son

héritier, moi ou Marguerite. Il faut voir le Code. Et s'il est millionnaire, nom d'une pipe, les droits fiscaux seront solides, mais il restera toujours un petit morceau intéressant à grignoter.

Et tout haut : — Filons, ma fille. Allons voir ce malheureux et consoler ses derniers moments.

— Papa, ne dis pas une chose pareille ! faisait Marguerite en sanglotant. Il faudrait peut-être prévenir Thomas. Car enfin, devant la maladie, des parents doivent se réconcilier.

— Thomas ? protesta Philibert. Jamais ! Tu le connais. Il flânera l'héritage. Il sera toujours prévenu assez tôt. Allons seuls vers ce bon Charles. Il peut avoir l'idée et le temps de faire un legs nous avantagés. Tiens, j'ai hâte de l'embrasser. Je l'ai toujours aimé, au fond, ce garçon-là.

Lablatte prenait son café au lait dans sa grande cuisine, avec de vastes rôties sur lesquelles il étalait du beurre fin d'Isigny. Sa femme descendit de la chambre où était logé Charles Jacquart.

— Eh bien ? demanda-t-il. — Eh bien ! il dort.

— Pas de délire ? — Un peu, il parle. Et puis, il est en rage. — Bon, ça !

— Faudra le changer de chemise. La sienne est déjà comme une éponge. Je vais en prendre une des tiennes. Ce malheureux n'a rien. — Le moxa que lui a posé Triboussac hier soir doit l'avoir tiré d'affaires.

— Je le crois, dit Mme Lablatte. C'est un remède de cheval, un supplice du moyen âge. Mais paraît qu'il guérit, si on n'en meurt pas. Triboussac est un as.

— Le moxa n'est pourtant pas un supplice. C'est une pointe de feu comme on les faisait autrefois quand on voyait grand. Jadis, ma bonne, on n'était pas douillet comme aujourd'hui.

— Tu parles ! Une pointe de feu, ça ?... avec un fer comme en ont les plombiers qui soudent des conduites d'eau ! Des blocs qu'on rougit à blanc pour vous faire des dessins au pointillé sur la poitrine et dans le dos ! Je suis malade d'avoir vu ça. La peau du malheureux grésillait, et ce qu'il hurlait ! Ça sent encore la grillade dans la chambre.

— Puisque c'est ça qui l'a sauvé, faut pas se plaindre.

— Si l'avais vu ces cloques que ça provoque !

— C'est pour attirer l'eau et dégager les poumons. A présent, il dort. Dans deux jours, il sera guéri. Ce n'est que la deuxième nuit que le journaliste passe ici. Avec un médecin ordinaire, avec un médecin de médecine légale, il aurait gardé sa pneumonie deux mois, à moins qu'il ne soit mort avant. Si j'attrape jamais une fluxion de poitrine sur mon quai, en vendant mes bouquins, je veux un moxa. Voilà !

Et Lablatte engouffra la moitié d'une rôtie copieusement beurrée.

Puis, il ouvrit un livre ancien, bien relié, avec des fers aux armes des Penthièvre, et se mit à lire.

A ce moment on sonna. Mme Lablatte

pressa sur la poire. Marius Triboussac entra. Il avait sa vieille houppelande à carreaux, fatiguée et râpée, mais il était coiffé d'un chapeau haut de forme un peu démodé et il portait d'énormes lunettes rondes à monture d'écaillé.

— Comment va ? dit-il. — Nous, bien, répondit Mme Lablatte. Le malade aussi, à ce que je crois. Il dort, mais en rêvant.

— Un peu de délire, toujours, fit Triboussac. Mais il dort.

— Et il transpire, à ce qu'il paraît, ajouta Lablatte.

— C'est ultra-bon. Ça va le dégager. Je suis sorti de bonne heure, laissant Spéranza endormie chez les Castapiat.

— Avez-vous déjeuné ? demanda Mme Lablatte.

— Avec un peu de fromage de bique et un verre de vin blanc, à la mode auvergnate. Chez les Castapiat, vous savez...

— Un bon café au lait vous ferait-il du mal ? proposa Mme Lablatte. J'ai du bon beurre fin d'Isigny arrivé d'hier. Et des rôties dans le four.

— Chez vous, il y a toujours ce qu'il faut, constata Triboussac. Vous lisez en mangeant, Lablatte ? Vous avez tort. Vous ne sentez pas ce que vous mangez.

— Je me dépêche de lire ce livre avant de le mettre dans ma boîte à dix francs. Il va être enlevé.

— Chic métier que le vôtre, considéra Triboussac en se mettant à table et en commençant à beurrer des rôties. Vous utilisez la marchandise avant de la bazarder. C'est le

rève. Un boucher ne pourrait pas faire ça. Impossible de vendre une côtelette qu'il aurait mangée. Vous, vous pouvez déguster votre fonds et ça ne le déprécie pas pour la vente. Chic métier. Mais, bon sang, que mon chapeau haut de forme me gêne !

— Otez-le ! conseilla Mme Lablatte. Elle ajouta : — Pourquoi, d'ailleurs, vous mettre sur le crâne un gibus pareil, surtout à 8 heures du matin ?

— Il faut que je vous explique, dit Triboussac en se remettant debout, sans ôter son chapeau. Et d'abord, comment me trouvez-vous ?

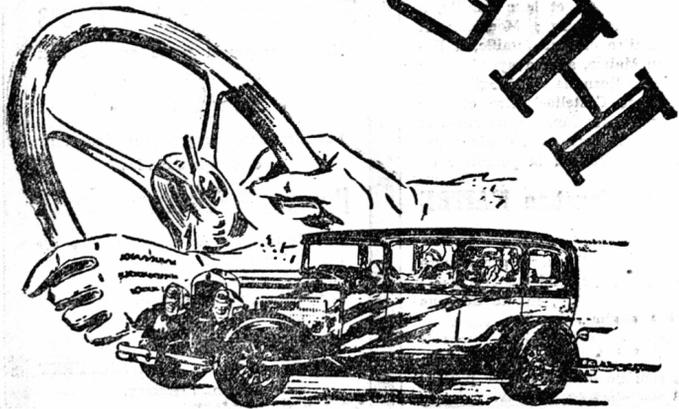
Il avait retiré son vieux carrick. Il parut en jaquette noire, un peu râpée, mais correctement boutonnée. Son col empesé, sa cravate blanche, ses lunettes, son chapeau, lui donnaient un aspect de maire rural allant escorter un préfet au comice agricole.

— Que pensez-vous de ma tenue ? ajouta-t-il. — Vous allez à un enterrement ? demanda Mme Lablatte.

— Non. — A une noce, alors ? questionnait Lablatte. — Pas davantage.

— Je ne vous connaissais pas ce chapeau ni cette jaquette de cérémonie, considéra Mme Lablatte. — Ils ne sont pas à moi. Je les ai loués. Ce matin, à 7 heures, figurez-vous, j'étais au marché du Temple, à l'ouverture des magasins d'habits. J'ai pu choisir ce qu'il y avait de mieux dans leurs rayons. (A suivre.)

NASH



AU SALON 1931

présente quatre nouvelles séries dont trois huit-cylindres en ligne et une six-cylindres, 13 et 17 HP. impôt

Les connaisseurs parlent avec admiration de la „Nash” qui est reconnue douce, silencieuse, nerveuse et rapide, avec une tenue de route impeccable.

Prix de Fr. 10.600 à Fr. 21.100

Demandez catalogues et essais :

Agence : **Garage de Pérolles, Fribourg** Téléph. 888

A louer

TRÈS BEAUX MAGASINS, avec façades, sur boulevard de Pérolles. Arrière-magasins. Disponibles tout de suite ou au 25 août prochain. Prix très modérés. S'adresser sous chiffres P 11161 F, à Publitas, Fribourg.

Magasin

d'environ 100 m², belles vitrines, arrière-magasin, pouvant être utilisé comme atelier, dans situation la plus commerciale de Fribourg, est demandé à louer, immédiatement ou p^r date à convenir. — Offres jusqu'au 8 mars, à F. S., casier postal 157, FRIBOURG. 11125

Jeune homme

18 ans, parlant le français et l'allemand, demande place dans magasin ou bureau. S'adresser sous chiffres P 11143 F, à Publitas, Fribourg.

Domestique

honnête et consciencieux est demandé, dans petit domaine (peu de bétail et chevaux). Bons gages. Vie de famille. 792 R S'adr. à Otto Schlatter, Landwirt, Fahrwegen, Aargau.

On demande JEUNE HOMME

qui, tout en se perfectionnant dans les trav. pratiques de la campagne, aurait l'occas. d'apprendre l'allemand. Vie de famille. Gages suivant entente. — ADR. : Karl Bohrer Schönbuch, p. Bâle. 51666 Q

Polisseur

sur marbre demande travail à la machine ou à la main. S'adresser à M. Paul Morel, Eigenhelmweg, 55, Winterthur. 1443 W

Anciennes armes

OBJETS DE MÉNAGE à vendre 40328 Court-Chemin, 64.

Occasion

A vendre moto 350, ainsi qu'un char à une bête, à bas prix. S'adresser : route du Jura, No 4, Fribourg.

Pour le 15 avril, on demande, pour ZÜRICH une jeune Suisseuse romande, sérieuse et de bon caractère, sachant faire la cuisine et connaissant la tenue d'un petit ménage soigné. Bons gages et vie de famille assurés. Ecrire, en joign. photo et certificats, s. chiffres Wc 8146 Z, à Publitas, Zurich.

Hier soir, salle archicomble

Cinéma ROYAL - SONORE

Un public enthousiaste applaudissait

8 JOURS DE BONHEUR

Le grand film 100 % parlant, chantant français.

Dents blanches

embellissent et rendent attrayant tout visage. On obtient bien souvent après un seul brossage, un éclat merveilleux d'ivoire poli grâce à la pâte dentifrice Chlorodont. Faites d'abord un essai avec le petit tube à Fr. 1.— Grand tube à Fr. 1.80. En vente partout. Pour obtenir un échantillon gratuit, adresser cette annonce à Otto Schroeder, Dept. Laboratoire Leo, Genève.

SOUSSION

Ecole primaire de GUIN

La commune de Guin met au concours, entre les maîtres d'état établis dans le canton, l'exécution des travaux de : maçonnerie, charpente, couverture, ferblanterie, menuiserie, serrurerie, installations sanitaires, gypserie, peinture, parquets, linoléums et stores.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des plans, cahier des charges et conditions du 7 au 18 mars, de 9 heures à 11 heures, au bureau des architectes soumissionnés. Les soumissions devront être remises, sous pli cacheté, au plus tard le 21 mars, à 18 heures, au Bureau communal de Guin. 11099 F

Au nom du Conseil communal :

A. ANDREY & J. DIENER, architectes, rue de Romont, FRIBOURG.

On demande jeune fille

de 16 à 19 ans, pour aider au ménage et s'occuper des enfants. Bons soins, vie de famille. S'adresser à M^{me} Germaine Gachoud, Bossonnens (Frib.). 11163

Jeune fille

est demandée, dans un café de campagne, pour aider au ménage et servir au café. Entrée tout de suite ou à convenir. S'adresser sous chiffres P 11167 F, à Publitas, Fribourg.

Représentant

visitant les hôtels, restaurants, tea-room, cafés de tempérance, pensions, serait engagé

avec commission s'il pouvait s'adjoindre la branche sirop. Rayon d'activ. : cantons de Fribourg et Vaud. Préf. sera donnée à représentant déjà bien introduit. Faire offres s. P 1506 N, à Publitas, Fribourg.

PERDU

samedi, entre la gare et la Villa des Fougères, un chapeau noir, feutré. Le rapporter contre récompense à la Villa des Fougères.

Jeune fille

est demandée pour aider à la cuisine, dans grand établissement privé. Occasion d'apprendre à faire la cuisine. Place stable. Ecrire s. P 839-7 L, à Publitas, Lausanne.

Motocyclettes

A. J. S. Universal Sarolea Indian Puch chez LOUIS STUCKY mécanicien Avenue de Beauregard Fribourg. Téléph. 67

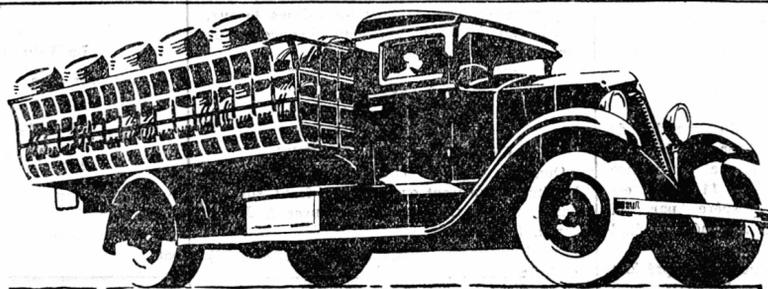
Diverses motos d'occasion

Enchères de bétail et chédail

Le soussigné exposera aux enchères publiques, le mardi 10 mars, dès 13 h., devant son domicile, à Middel : 11165 F BÉTAIL : 3 mères-vaches, 2 génisses de 2 ans, portantes, 1 génisse de 1 an, 5 taurillons de 14 mois, avec certificats d'ascendance. CHÉDAIL : 2 chars neufs à 1 et 2 chevaux, 1 caisse à purin 800 litres, 1 faucheuse, 1 char-ruie, caisse à gravier, 1 herse à champs et une à prairies, 3 colliers de vaches, 1 bascule, etc. L'exposant : Maillard Marlus.

Pommes de terre

de consommation et de semences. LIVRAISON A DOMICILE. S'adr. : Magasin primeurs Brönimann Pérolles, 57 Téléphone 11.91



J. Gauthier Co Garage du Capitole Fribourg Emile Maurer Neuchâtel L. Divourne Domdidier Garage de Georgette Lausanne

Les Usines RENAULT possèdent un outillage et une organisation qui leur permettent de construire avec des matériaux de choix et cependant de livrer aux prix les plus bas

TOUTES LES PUISSANCES TOUS LES TONNAGES TOUTES les CARROSSERIES

Dans la gamme incomparable des véhicules industriels RENAULT, il existe un modèle qui conviendra exactement à votre exploitation et lui assurera donc un rendement maximum. Il réunit les qualités légendaires des matériels RENAULT :

PUISSANCE DURÉE ROBUSTESSE ÉCONOMIE

RENAULT

6, av. de Sécheron — GENÈVE — Téléphone : 27.145

Les postes émetteurs de Sottens et de Münster pourront être séparés des postes étrangers grâce aux appareils perfectionnés ci-dessous

Téléfunken 33 W., à 3 lampes, le poste populaire par excellence. Prix complet Fr. 305.-



MODÈLE APEX « Gloritone », 26.

5 lampes : 2 HF écran, détectrice à écran. 1 lampe puissance. Commande à un seul bouton. Haut-parleur électrodynamique. 3 circuits accordés.

Prix complet Fr. 570.-



MODÈLE APEX 32 A.

7 lampes : 2 HF à écran, détectrice à écran. 1 BF. 427 et 2 BP Push-Pull. Commande à un seul bouton, sélectivité extraordinaire. 4458 F Haut-parleur électro-dynamique.

Prix complet Fr. 750.-

Grandes facilités de paiement par mensualités

Radio -- Electro -- Service -- Fribourg Service technique : MARCEL CHASSET. MAISON YANTZ, 1^{er} étage Rue de Romont, 11. Téléphone 11.95

Jeune homme

de 24 ans, connaissant la réparation des autos et machines, possédant permis de conduire, demande place comme mécanicien dans garage ou atelier mécaniques. Parle français et allemand. Prendrait éventuellement place de chauffeur. — S'adr. à Alfred Dorthe, mécanicien, Orsonnens (Frib.). 40338

On demande un

Jeune homme

fort et robuste, comme apprenti-boucher. S'adr. sous P 11175 F, à Publitas, Fribourg.

On demande une

Personne

de confiance, sach. faire la cuisine et tout le service d'un ménage. 11179 S'adresser chez GUMY frères, Belfaux.

Pommes de terre

Nous détaillerons, en gare de Fribourg, mardi et mercredi, de belles pommes de terre de consommation et semencières, jaunes et blanches, par sacs de 50 kg. 40316 F Se recommande : Bächler-André Marly-le-Grand.

A LOUER

pour le 25 juillet prochain, un logement de 4 grandes pièces, cuisine, chambre de bains meublée, balcon, grande terrasse, en partie couverte, mansarde avec poêle, cave, galetas, buanderie, séchoir et étendage en plein air. Eau, gaz, lumière électrique et chauffage central très économique. Belle vue sur les Alpes. A 5 minutes de la gare et de l'église paroissiale. S'adresser sous chiffres P 10454 F, à Publitas, S. A. Fribourg.

On demande A LOUER

pour le 25 juillet, un

Appartement

de 6-8 chambres, chauffage central, éventuellement une petite maison. S'adresser sous chiffres P 40330 F, à Publitas, Fribourg.

A LOUER

au Gambach, très bel appartement de 5 chambres, jardin, confort moderne. 11170 S'adresser : Rue des Ecoles, 3, Fribourg.

A LOUER

à la campagne, jolie maison d'habitation, 7 chambres, 2 cuisines, jardin. Convient pour tailleur, tailleuse. Clientèle déjà faite et assurée dans la contrée. S'adresser à Publitas, sous chiffres P 40332 F, Fribourg.

Vin d'Aigle 1931

A vendre, dans cave particulière, encore environ 3000 l. vin premier choix, à Fr. 1.30, sans lie. S'adres. à F. HERREN, Aigle, tél. 179.

Bandages

herniaires

élastiques, dernière nouveauté et à ressorts, à très bas prix, chez E. Germond, sellerie, Payerne.